

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
53/
I5634



NGÔ.V.HOÀ
44.

COCHINCHINE

(Bois gravé de Manh-Quynh
sur un dessin de Ngô-van-Hoa.)

VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



SOUSCRIVEZ AUX **Bons du Trésor indochinois**

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

remboursables

au gré du porteur

au pair à trois mois de date
à 100 \$ 40 à six mois de date
à 100 \$ 85 à neuf mois de date
à 101 \$ 35 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2,50 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 220

16 Novembre 1944

Edité par

L'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue

« INDOCHINE »

29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Adresse télégraphique : REVUINDO.

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Couverture : Cochinchine, dessin de NGO-VAN-HOA.

Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — L'alimen-
tation chez les Annamites. — Le savoir-vivre
à table, par D.

Histoire vraie d'autrefois. — Un duel, par
CARMEL.

Esquisse sur les principales époques de l'his-
toire de l'art annamite, par L. BEZACIER.

Industrie et artisanat. — Le problème des texti-
les en Cochinchine, par I. P.

A la Maison de l'Information..., croquis de MAI-
VAN-NAM et BUI-XUAN-PHAI.

Du sentiment et de l'art des jardins, par BÉ-
DARRIDES.

Figures indochinoises. — G. Dumoutier, Direc-
teur de l'Enseignement en Annam-Tonkin
(1850-1904), par René DESPIERRES.

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

MŒURS ET COUTUMES DU VIÊT-NAM



par D.

POUR le voyageur qui désire connaître les Annamites au sein de leur foyer, rien ne paraît plus intéressant que de les voir à table et d'étudier l'usage qu'ils font de leur vaisselle. Il n'y découvre pas seulement un tableau pittoresque et curieux, mais peut-être aussi, certains traits de mœurs qui permettent de mieux saisir le caractère patriarcal de la société indochinoise.

Le savoir-vivre à table.

Sauf les ménages modernes qui disposent d'une salle à manger spéciale, la plupart des habitants prennent leur repas dans la pièce principale de leur maison, qui sert également de salon. Les membres de la famille sont assis en rond sur un lit de camp, les jambes croisées sous le corps à la mode orientale. Les pauvres, qui n'ont pas suffisamment de meubles, se contentent de rester accroupis sur le sol. La maîtresse de céans dépose au milieu de ce cercle de convives, un plateau en cuivre ou en bois, où sont présentés d'un seul coup, tous les mets. Le plus souvent, le père prend quelques tasses d'alcool au début du repas ; il a, alors, devant lui une petite bouteille d'un demi-litre et une tasse minuscule. Habitué à ces détails de la vie quotidienne, un grand nombre de paysans sont profondément surpris à la vue des Européens à table. Ils ne comprennent pas pourquoi ces derniers sont assis sur des chaises comme au cours d'une réception ou d'une fête, et exhibent devant eux des couteaux, des cuillers, des fourchettes, trois ou quatre bouteilles avec des verres énormes. Ils n'en reviennent pas au spectacle des plats gigantesques, qui sont disposés les uns après les autres à mesure qu'ils sont vidés, non sur un plateau mais sur un grand meuble ressemblant à quelque autel dédié aux morts. Ils sont bien plus étonnés, quand ils trouvent que les grands mandarins occidentaux (quan tây) prennent eux-mêmes la peine de couper en morceaux la viande de bœuf et de porc, au lieu de laisser ce grossier travail à leurs cuisiniers.

Dans un repas en famille, la maman se tient presque toujours auprès de la marmite ou de la terrine de riz, afin d'y puiser la précieuse céréale et d'en remplir les bols. L'ainé des enfants choisit avec le plus grand soin les baguettes, afin d'en mettre devant chaque convive, deux de forme et de dimensions identiques. Rien n'est plus désagréable que d'en avoir une paire mal assortie, qui saisit les aliments avec les plus grandes difficultés. D'où le proverbe : « Vợ dại không bằng đĩa vênh » (« Une femme étourdie cause moins de peine qu'une paire de baguettes courbes »). Ces préparatifs terminés, ce sont toujours les parents qui donnent le signal de toucher aux aliments. Les garçons et les filles, à tour de rôle, les plus âgés avant les autres, prennent leur bol et leurs baguettes en disant : « J'invite papa et maman à consommer le riz » (Mời thầy, mời bu xơi cơm).

Le chef de famille qui boit l'alcool, ne se presse pas. Il hume chaque fois une petite gorgée, puis mâche un morceau de viande ou quelques



grains d'arachide. Après, il se repose quelques secondes, cause ou déclame des vers, avant d'absorber une nouvelle goutte de choum-choum, et

ainsi de suite jusqu'au moment où il commence à sentir l'ivresse. Par contre, quand il consomme le riz, il est de bon ton qu'il mange vite comme tous les êtres du sexe fort. Il se distingue ainsi des femmes et des jeunes filles, qui mettent leur élégance à se servir sans hâte et sans empressement, comme l'a constaté le dicton populaire : « Nam thực như hổ, nữ thực như mèo » (« L'homme mange comme un tigre, la femme comme un chat »).

Les convives, si nombreux soient-ils, sont tenus de manier les baguettes et les bols sans faire de bruit et d'avoir une attitude rigoureusement correcte. Ils se gardent de cracher, de tousser ou de parler à haute voix. Ils ne jettent pas les os et les débris d'aliment à terre, mais les déposent discrètement dans une assiette réservée à cet effet. Les mets étant disposés sur un plateau pour l'usage commun de la famille, les enfants doivent choisir les meilleurs morceaux, pour les offrir à leurs parents ou à leurs aînés, qui, selon les règles de bienséance en vigueur jusque dans l'intérieur du foyer, se font toujours prier pour la forme. Les inférieurs se contentent, pour eux-mêmes, des parties les moins bonnes.

Il est expressément interdit de déranger les gens qui sont à table. Un père même évite de gronder ses enfants au cours du repas, et préfère attendre qu'ils finissent. Le savoir-vivre est tellement rigide sous ce rapport, qu'un proverbe a dit : « Trôi đánh còn tránh miếng ăn » (« La foudre même ne doit pas frapper, au moment où l'on mange »).



Un visiteur au courant des mœurs du pays, ne vient jamais dans une famille, au moment du repas. S'il se présente par mégarde et se laisse apercevoir, il entend inmanquablement toute la maisonnée lui dire à haute voix : « Je vous salue, et je m'excuse de manger devant vous » (Chào ông, tôi xin vô phép cơm ông). Il doit alors garder son sang-froid et répondre avec le plus grand naturel : « Je n'ose pas accepter vos excuses, et vous demande de continuer. Je me retire pour revenir dans un instant ». Puis, il s'en va sans être obligé de tenir sa promesse, et pouvant reporter sa visite à un autre jour.

Enfin, chaque convive est tenu de finir presque en même temps que les autres, pour ne pas faire attendre la ménagère chargée d'enlever la vaisselle. Le savoir-vivre lui recommande, par ailleurs, de ne jamais vider un plat, afin de ne pas paraître trop friand et d'y laisser des restes en quantité suffisante pour les domestiques et les cuisiniers. Aussi, quand un homme est invité, il prend souvent la précaution, avant de sortir de chez lui, de consommer d'abord quelques aliments ; ce qui lui permettra de manger peu chez son hôte. Certains habitants des grandes villes qui assistent à des banquets exagèrent sous ce rapport, en touchant à peine aux mets préparés à leur intention. Néanmoins, cette vieille coutume qui fait le plus grand tort aux hommes doués d'un robuste appétit tend à disparaître, au contact de la vie moderne.

Quoi qu'il en soit, quand un convive expérimenté se lève de table, il a soin de paraître rassasié pour faire plaisir à l'amphitryon. Il ne craint pas de déclarer d'une façon ostensible : « J'étais tellement bien servi que je n'en peux plus ». Il lui est même permis de roter, ce qui paraît choquant au premier abord aux visiteurs occidentaux. Enfin, il place ses deux baguettes rassemblées sur son bol et prononce la vieille formule : « Excusez-moi d'avoir fini ». Les autres, de dire par courtoisie : « Tâchez de consommer encore un peu de riz » (Ăn thêm ít nữa).

Les banquets de cérémonie.

Les banquets de cérémonie donnés dans des circonstances exceptionnelles, exigent une politesse plus raffinée et un savoir-vivre plus rigoureux.

Le plus important de tous est, sans doute, le banquet annuel organisé par chaque village, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance ou de la mort de son Génie tutélaire. La veille du jour rituel, le crieur public parcourt les sentiers des hameaux, et tout en frappant sur son tocsin, il élève la voix pour inviter les contribuables au repas populaire qui sera donné à la maison communale. Les frais d'organisation de la fête sont supportés par le budget du village.

La réunion commence toujours par une cérémonie religieuse célébrée en l'honneur du Génie par le Tiên-chi ou premier notable, entouré de servants et d'acolytes. La pièce de résistance du festin, généralement un porc bouilli dans l'eau, est mise en offrande sur l'autel, avec du riz, de l'alcool, de l'eau pure et des baguettes d'encens. Après la cérémonie, les assistants enlèvent la tête du cochon, pour la réserver au Tiên-chi ; le cou est partagé entre les notables de première classe ; les cuisses, entre les notables de deuxième et de troisième classes. Le reste de l'animal sert à la préparation du banquet commun. A table, les convives se mettent rigoureusement à leurs places de préséance, aux deux côtés de l'autel du



Génie ; président de la réunion et animateur de toute cérémonie officielle, le Tiên chi est assis seul à une place élevée, sur un lit de camp recouvert de broderies ; viennent ensuite les notables groupés sur des bat-flanc plus ou moins hauts, selon leurs grades de mandarinat et leur âge ; les simples habitants sont rangés sur des nattes étendues sur le carrelage. Les paysans considèrent comme un grand honneur le fait d'être admis à une place de préséance au dinh, pour participer au banquet communal. D'où le proverbe : « Một miếng giũa làng, hơn một sàng sô bắp » (« Une bouchée prise au milieu du village vaut mieux qu'un panier d'aliments consommés dans un coin de la cuisine. »)

Le repas de noce n'est pas d'un caractère moins original :

Les cartes d'invitation rédigées sur papier rouge sont envoyées plusieurs jours d'avance par le chef de la famille. A la date fixée, les convives qui viennent un peu tôt, se réunissent dans le

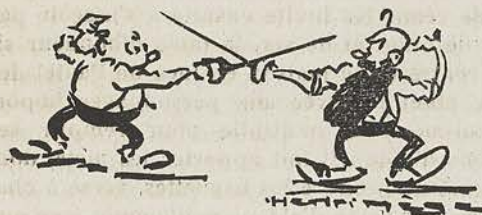
salon pour boire le thé ou mâcher le bétel. Le maître de céans les invite ensuite à s'asseoir par groupes de cinq ou de six, la table d'honneur située au centre de la maison en face de l'autel des ancêtres, étant réservée aux personnages importants. Lui-même se multiplie pour remplir ses obligations d'hôte : il fait apporter les mets, donne le signal de prendre les baguettes, verse à chacun le premier verre d'alcool, veille enfin à ce que rien ne manque. Il conduit ensuite les nouveaux mariés de table en table, leur demandant de saluer les visiteurs. Les familles riches ont l'habitude de faire venir à leurs repas de noce des chanteuses qui versent à boire et qui chantent. Le premier convive, celui qui est le plus considéré à cause de son âge ou de son grade, a l'honneur de taper, entre deux gorgées d'alcool, sur un tambour, afin de ponctuer et d'apprécier les chansons.

Le banquet funéraire est, d'une façon générale, moins solennel et moins compliqué. Au retour du cimetière, les parents, les amis et les voisins du mort sont conviés à un repas plantureux, abondamment arrosé de choum-choum. Le fils aîné, suivi des autres orphelins, se présente devant chaque assistant pour l'inviter à boire.

Les repas de longévité, qui correspondent aux noces d'or et de diamant françaises, et qui sont donnés en vue de célébrer le grand âge des parents, méritent également une mention spéciale. L'homme dont on fête la vieillesse, vient s'asseoir avec son épouse, sur des sièges d'honneur recouverts de coussins d'une belle couleur rouge. Les enfants et les petits-enfants, vêtus de leurs habits de fête, se rangent devant eux, sur des nattes bordées d'andrinople, puis se prosternent chacun deux fois. Le fils aîné verse l'alcool de riz dans deux verres de cristal ou d'argent, et les présente au couple ancestral, en lui adressant ses compliments et ses souhaits de longévité. Cette cérémonie terminée, la famille tire des pétards et se met joyeusement à table.

Enfin, quand un habitant invite des bonzes ou des bonzesses à un repas, il est tenu d'éviter les nourritures d'origine animale, le bouddhisme prêchant la compassion non seulement envers les hommes, mais aussi à l'égard de tout être vivant qui sent et qui souffre. De même, ceux qui se rendent dans un dinh ou dans une pagode, ne doivent pas avoir consommé de viande de chien, de pâte de crevettes, d'ail ni d'oignon, toutes choses considérées comme impures et qui risquent de profaner les lieux saints.

(A suivre.)



UN DUEL

par CARMEL (1)

LES plaisirs de la chasse sont infinis, en Cochinchine, tant la faune y est variée. Par contre, ils peuvent entraîner des aventures tragiques. La facile poursuite d'un cerf risque de nous mettre face à face avec Seigneur Tigre. Mais il ne faut pas trop insister sur cette rencontre toujours possible. D'abord, les indigènes affirment que parler du tigre porte malheur. Ensuite, on n'a jamais su bien exactement ce qui se passait en pareil cas. Les chasseurs sont tellement hâbleurs ! Et puis tout le monde ne s'engage pas sous bois. Beaucoup préfèrent barboter dans les rizières en quête de l'habile bécassine dont la tuerie démontre l'adresse du tir au vol, ou de la craintive et blanche aigrette dont le plumage ornera si agréablement la coiffure d'une amie. Alors, sans presque s'en rendre compte, on frôle, pour ainsi dire, la mort à chaque pas. En effet,

familiarité ou curiosité qui pousse ces animaux à venir explorer l'intérieur des logis humains.

Les on-dit annamites indiquent bien un moyen de reconnaître un serpent venimeux de celui qui ne l'est pas. Il suffit, paraît-il, de le saisir par la queue et de le tenir à bout de bras. Si, en se débattant pour s'échapper, il peut s'enrouler sur lui-même pour tâcher d'atteindre votre bras, on le négligera, il n'est pas dangereux. Au contraire, s'il reste à peu près inerte, pendant comme une lanière, la tête se redressant à peine et décrivant dans l'espace, en quelque sorte, la lettre J, il faut faire un grand moulinet et le frapper contre le sol afin de l'assommer. Mais allez donc procéder à cette expérience quand vous venez d'être piqué ! Aucune victime ne l'ose ou n'y pense. Un autre procédé consisterait à écraser la tête de la bête et à en appliquer la bouillie sur la morsure. Or, les quelques secondes de frayeur qui ont suivi l'accident ont permis à l'agresseur de disparaître. On s'en doute, ces méthodes ne sont jamais mises en pratique.



« ... Les Nemrods bottés qui font tant de bruit... »

les talus qui enclosent ou démarquent les lopins de terre sont les gîtes habituels d'innombrables serpents souvent fort venimeux. Mais laissons les Nemrods bottés qui font tant de bruit en se déplaçant qu'ils effrayent et provoquent la fuite de la gent animale des talus. Considérons l'indigène à la démarche paisible et qui va pieds nus. Il lui arrive fréquemment de fouler un reptile sommeillant au soleil. D'autres fois, en sarclant son champ, il éventre un repaire. Le serpent se défend en mordant. Malheureusement, le coup de dent peut être mortel. Ajoutez à cela la singulière audace,



« ... L'Institut Pasteur en réclamant de vivants... »

Cependant le véritable fléau que constituent ces voisins silencieux, indiscrets et méchants

(1) Cette nouvelle a obtenu un des cinquièmes prix décernés par le jury de notre concours de nouvelles.

méritait que l'on trouvât une arme efficace. C'est le travail auquel s'attela l'Institut Pasteur. Des primes en argent encouragèrent la chasse aux serpents. Les prises étaient remises aux Administrateurs, chefs de province, qui les expédiaient à Saigon. Mais le laboratoire se plaignait de ne pas recevoir suffisamment de cobras capellos, pourtant si nombreux. Et surtout, il les réclamait vivants. C'est, en effet, l'espèce la plus dangereuse, dont les plus beaux spécimens atteignent environ deux mètres. Cet ophidien possède un moyen de défense très curieux qui rend l'entreprise de sa capture tout à fait hasardeuse. La tête se dresse menaçante, à une trentaine de centimètres au-dessus du corps lové en spirales et assurant ainsi l'aplomb. De chaque côté de la tête la peau s'élargit en forme d'éventail. Deux yeux ardents observent attentivement. La gueule ouverte « félit » à la façon des chats. Tout à coup, dans une brusque détente des spires, la tête est projetée en avant de soixante à quatre-vingts centimètres. Dans ce mouvement le naja déclenche ses redoutables crochets, mord son adversaire et cherche à fuir. Ou bien il se campe de nouveau en position de combat. La mort de la victime peut se produire très rapidement, en deux ou trois heures.

On comprend que le zèle intéressé des chasseurs de serpents se soit exercé sur des proies plus faciles à saisir. Ils laissaient aux orfèvres et aux bijoutiers le soin de vous vendre cet intéressant sujet fondu ou ciselé en forme de bougeoir, par exemple, et se souciaient peu de l'affronter réellement. Toutefois, les demandes



« ... S'étonnèrent de voir paraître devant eux toujours le même individu, portant dans son petit panier rond... »

de l'Institut ne furent pas vaines. Deux provinces se mirent à le ravitailler régulièrement. Bien entendu, les officiels n'attachèrent aucune importance à ce fait pourtant remarquable que deux chefs-lieux seulement, sur vingt, parvenaient à procurer des cobras. Cependant, dans

chacune des deux Inspections, les secrétaires indigènes chargés de recevoir le gibier et de préparer le mandat rémunérateur s'étonnèrent de voir paraître devant eux toujours le même individu portant, dans son petit panier rond, deux ou trois najas. Curieux, ils questionnèrent. Les chasseurs prenaient un air niais, offraient de sortir les serpents pour qu'on vérifiât leur espèce. Ils étaient aussitôt invités à s'en abstenir et repartaient sans avoir révélé leur moyen. Le monde indigène en jasa et c'est ainsi que les deux chasseurs se connurent.

Tran-van-Thanh habitait dans le Centre, Ho-quang-Ly dans l'Ouest. L'Administration fit savoir qu'elle n'avait plus besoin de serpents. Thanh et Ly perdaient ainsi une source de revenus, mais poussés par leurs amis respectifs, en véritables champions, ils se défièrent. C'était une chance exceptionnelle d'engager quelques paris sensationnels. Une province, loin du théâtre habituel de leurs exploits fut choisie comme lieu de rencontre. Sous les regards ahuris d'un petit nombre de privilégiés, ils firent merveille. L'un et l'autre, sommairement vêtus d'une culotte ne descendant pas au delà du genou, se rendaient dans les rizières ; et là, guettés à distance par des arbitres impartiaux, pratiquaient leur art prestigieux. Après s'être enduit les membres d'une liqueur verdâtre, ils allaient lentement, sans faire aucun bruit, scrutant les moindres touffes, sondant minutieusement les trous. Ils ne s'attardaient pas si ce n'était pas un cobra ; mais s'ils en surprenaient un, aussitôt que celui-ci s'était dressé, ils se campaient bien en face, le dos arrondi, et, hardiment ils plaçaient devant la tête du reptile la paume de leur main droite largement ouverte. Le serpent semblait hésiter une ou deux secondes. La main avançait doucement. La tête de la bête revenait à ses dimensions normales. Puis l'animal se décidait à la retraite et s'inclinait vers le sol. A ce moment, la main le saisissait au cou. Le corps pouvait se débattre furieusement, la gueule était immobilisée, inoffensive. D'un mouvement agile le chasseur enfouissait sa capture dans le panier de rotin tressé qu'il portait en bandoulière.

Thanh et Ly furent déclarés d'égale force. Le soir, les joueurs offrirent un banquet aux extraordinaires chasseurs. Mais l'admiration de tous n'était pas sans mélange. Un tantinet de dépit gisait au fond du cœur de ces incorrigibles parieurs. Les petits verres d'alcool aidant, au moment où l'on allume les cigarettes, Ly, l'œil enflammé, affirma que si d'aventure il était mordu, il possédait un philtre beaucoup plus sûr que l'invention des Français. Tous les regards se portèrent sur Thanh. Celui-ci comprit ce que ses amis attendaient de lui. L'œil malicieux, il précisa que lui aussi était à l'abri du

danger des morsures. La provocation suivit immédiatement.

A quelques jours de là, un matin, conformément aux règles adoptées, nos deux héros se rencontrèrent au fond d'un jardin dérobé aux regards indiscrets. Devant une société réduite et silencieuse ils s'ablutionnèrent parfaitement avec de l'eau claire pour bien prouver qu'ils n'employaient aucun artifice malhonnête. Ayant placé à portée de leurs mains une petite fiole, chacun, avec d'innombrables précautions, retira de son panier un superbe cobra qu'il remit à son adversaire. Alors tous deux, après s'être mutuellement mesurés d'un fier regard, approchèrent les gueules des reptiles de leur sein gauche. Leur étreinte s'étant desserrée les najas en courroux enfoncèrent leurs crochets dans les flancs qu'on leur présentait. Les deux combattants absorbèrent leur drogue. L'assistance anxieuse se détendit lorsque Thanh et Ly, après avoir posément tranché la tête des serpents, offrirent de les mettre à la casserole pour ajouter au festin qui allait les réunir à nouveau.



« ... Présentait les signes manifestes de la folie. »

Le soir venu, la frairie commença joyeusement ; mais soudain Ly dissimula mal un tremblement fébrile qui l'agitait tout entier. Il fut pris de hoquets violents. Sa face jaune devint livide. Il chancela. Sur le lit de camp où on l'avait étendu ses yeux se révoltèrent. L'asialie l'étouffa. La paralysie générale le gagna et il expira après quelques râles lamentables. Il n'avait résisté qu'une douzaine d'heures au terrible poison. Le lendemain, au règlement des comptes, Thanh ne parut pas. Quelqu'un alla s'informer. Il revint soucieux : au petit jour, celui qui paraissait le vainqueur de ce duel singulier avait été pris de vertige et maintenant présentait les signes manifestes de la folie. Dans la journée, il fit de l'ataxie locomotrice. Après une nuit relativement calme, le jour suivant il resta dans un état d'hébétude et de complète prostration. Le troisième jour, il eut des hallucinations effrayantes. Il refusa toute nourriture.



« ... des hallucinations effrayantes ... »

Et, durant deux jours encore le mal s'aggrava. Il hurlait des paroles affreuses et poussait des cris inhumains. Son agonie fut atroce et remplit d'effroi les rares spectateurs qui restèrent jusqu'au tragique dénouement de ce lugubre tournoi.

ESQUISSE SUR LES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE DE L'ART ANNAMITE

par L. BEZACIER

Dans notre dernier numéro nous avons rendu compte d'un livre récent de M. Bezacier, Essais sur l'art annamite, qui fit l'objet de conférences à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Notre collaborateur a bien voulu le résumer pour les lecteurs de la revue, au moment même où, à Hanoi, dans les galeries de la Maison de l'Information, se trouve exposée une importante documentation sur le même sujet. L'article, en dehors de son intérêt propre, doit être un guide pour les visiteurs de cette exposition.

L'ART annamite n'a guère que onze siècles d'existence. C'est donc le plus jeune par rapport aux arts qui l'environnent. Les sculptures les plus anciennes, actuellement connues, qu'on puisse inscrire à son actif, remontent à la fin du IX^e siècle.

La civilisation dongsonienne qui précéda la civilisation annamite, nous a bien donné un art aux environs du premier siècle de notre ère. Cet art, qualifié de « Dongsonien », du nom du village de Đông-son (Thanh-hoa), d'où ont été exhumés de nombreux objets de bronzes décorés, et qu'on peut sans doute attribuer à une civilisation mi-chinoise, mi-indigène, a peut-être pu influencer les premières manifestations artistiques annamites, mais aucune pièce immédiatement postérieure nous permettant d'établir un lien, ne nous est parvenue. Il en résulte que nous devons écarter cet art de Đông-son de l'histoire de l'art annamite.

La période suivante est caractérisée au Tonkin et dans le Nord-Annam par la présence de nombreux tombeaux de briques, dans lesquels un important mobilier funéraire avait été déposé. Mais ni ces tombeaux, ni ce mobilier, vestiges de l'occupation chinoise, ne peuvent être inclus dans l'histoire de l'art annamite.

Ce n'est que vers la fin du IX^e siècle que nous voyons apparaître les premiers éléments actuellement connus qui serviront à établir cette histoire de l'art. Pour en faciliter l'étude, il est nécessaire de diviser l'art annamite en plusieurs époques. Plusieurs méthodes étaient possibles pour donner des noms à ces différentes époques. Nous pouvions prendre celui d'un site connu, celui d'un monument, celui d'un roi, enfin celui d'une dynastie. C'est à cette dernière solution que nous nous sommes arrêté, sauf pour la première époque. Nous avons donc divisé l'histoire de l'art annamite en quatre époques principales : époque de Dai-La, qui s'étend du IX^e au XI^e siècle ; époque des Trân, du XII^e au XIV^e siècle ; époque des Lê, du XV^e au XVIII^e siècle ; enfin, époque des Nguyễn comprenant le XIX^e et le début du XX^e siècles. Il reste bien entendu que chacune de ces grandes époques est susceptible d'être subdivisée en époques secondaires ou en styles, chronologiquement moins étendus.

La première époque envisagée est celle dite de Dai-La, du nom de l'ancienne capitale tonkinoise, d'où la plupart des vestiges connus ont été mis au jour, et correspondant sensiblement au nord-ouest

de Hanoi. Les nombreux fragments en terre cuite décorée, parfois vernissée, provenant de ce site, révèlent pour la plupart une forte influence chinoise, et ce n'est pas sans raison qu'ils furent qualifiés d'art sino-annamite. Si nous connaissons l'origine de cet art, il est par contre encore bien difficile de fixer une date précise à ces fragments. Toutefois, en nous basant sur la chronologie des constructions ou reconstructions entreprises sur ce site, nous pouvons avancer qu'ils ne sont certainement pas postérieurs au XI^e siècle, ou début du XII^e siècle.

S'il est encore difficile de fixer une date précise aux vestiges de Dai-La, il nous est possible de connaître le décor annamite aux IX^e et XI^e siècles, grâce aux nombreux fragments de sculptures sur grès et en terre cuite découverts depuis quelques années, au cours des fouilles pratiquées dans le terre-plein de la pagode de Phât-Tich (fig. 1).



Fig. 2. — Bodhisattva (?) en grès.

Les sculptures sur grès sont actuellement considérées comme les plus anciennes de l'art annamite,

Elles remontent à 867-870 et proviennent d'un ancien stûpa édifié par Cao-Biên (1). Trois de ces sculptures ; un Bodhisattva (fig. 2), une Kinnari (fig. 3) et un Vajrapani, en annamite Kim-Cuong,



Fig. 3. — Kinnari en grès.

indiquent non seulement une influence chinoise T'ang, mais surtout une influence indienne, parvenue au Tonkin on ne sait encore exactement par quels chemins, mais dont l'Asie centrale fut une des étapes et non la moins importante.

Le même décor, caractérisé par de fines volutes, des virgules accentuées et des petites fleurs, se retrouve dans les Kim-Cuong de la pagode de Long-Doi-Son, province de Hanam. Cette identité entre les sculptures de Long-Doi-Son et celles de Phât-Tich ne concerne pas seulement les personnages, mais également les rinceaux des bordures des panneaux contre lesquels ils sont accolés. Ces rinceaux terminés à l'intérieur par une fleur de lotus (fig. 4), ou une fleur de chrysanthème sont reliés entre eux par un petit bonhomme gesticulant (fig. 5). Toutes ces pièces appartiennent à ce que j'appellerai le style de Phât-Tich, site d'où proviennent la plupart de ces sculptures. Elles symbolisent la rencontre des derniers prolongements de l'art hindou en passant par l'Asie centrale avec l'ordre chinois d'une part, et l'art cham d'autre part.

Le style qui suit englobe la majeure partie de l'art de Dai-La et se compose des nombreux fragments provenant de ce site, ainsi que ceux ayant constitué les anciens stûpas de briques de Phât-Tich datés de 1057 et de Long-Doi-Son de 1121, auxquels on peut ajouter les fragments plus rares provenant de Chua-Coi, Đông-Viên, Cô-Tich, Da-Gia, etc. Ce deuxième style, que je désignerai par style des Ly, car ce sont surtout les rois de cette



Fig. 4. — Fleur de lotus coëxposant les rinceaux de Phât-tich et de Long-dôi-Son.

dynastie qui ont favorisé la construction des nombreux stûpas de briques qui devaient être édifiés dans tout le delta tonkinois, s'étendrait probablement sur le X^e siècle et sûrement sur le XI^e et le



Fig. 5. — Personnage reliant les fleurs de lotus formant rinceaux.

premier quart du XII^e siècle. La tour stûpa de Binh-Son serait peut-être un des derniers monuments représentatifs de ce style.

Beaucoup de sculptures du style des Ly présentent la même facture que celles appartenant au style précédent. Nous y trouvons la même finesse dans la figuration des dragons vermiculaires (fig. 6) ou filiformes enjolivés de fines volutes, et les mêmes rinceaux garnis de petites feuilles alternées, mais ce que nous ne retrouvons plus ce sont ces petits bonshommes nus les reliant. Parfois ces rinceaux ont leurs tiges plus larges et sont garnis de feuilles non plus en virgules, mais lancéolées, quelquefois en forme de nuages, annonçant la période des Lê.

À partir du milieu du XII^e siècle, l'art de Dai-La tend à disparaître. Toutefois des réminiscences apparaîtront vers le milieu et à la fin du XIV^e siècle.

(1) Général chinois qui envahit le Tonkin à l'époque des T'ang.

L'art des Tràn qui lui succède, débutant vers le milieu du XII^e siècle et se terminant à la fin du XIV^e, paraît être plutôt un art de transition. L'autel de la pagode de Thiên-Phuc à Sai-son, province de Sontay, est le premier monument daté de cette époque. Il est également le seul vestige qui subsiste de la reconstruction de cette pagode, effectuée en 1132 par Ly-Thân-Tôn. Cet autel marque une évolution de l'art annamite. Nous quittons l'art fin, délicat de Dai-La, pour entrer dans une nouvelle phase d'expression plus lourde, plus massive, mais qui se raffinera de nouveau dans un style tout diffé-

être quelques éléments nouveaux à l'art annamite, voit naître une recrudescence de l'art sur des thèmes non entièrement nouveaux, car nous en retrouvons les principes dans les époques précédentes, mais d'une expression bien différente. Par exemple les rinceaux qui furent employés fréquemment dans l'art de Dai-La, se retrouvent à l'époque des Lê dans les échiffres de l'escalier principal du tombeau de Lê-Loi à Lam-son. Les fleurs de chrysanthèmes et de lotus sont beaucoup plus stylisées que dans l'art de Dai-La. La fleur de lotus, par exemple, a tendance à se transformer en nua-



Fig. 7. — Fleur de lotus stylisée composant les rinceaux des échiffres d'escalier de Lam-Son et ceux de la Direction d'Artillerie à la citadelle d'Hanoi, qui sont de la même époque.

rent, et cette fois plus annamite que chinois, qui apparaîtra dès le début du XV^e siècle dans les monuments de Lam-Son.

Un autre monument, qui exprime très bien l'art de cette époque, est le stupa-tombeau édifié en 1310 devant la pagode de Pho-Minh, à Tuc-Mac, province de Nam-dinh. Ce tombeau, dont seul le soubassement en pierre est de l'époque, renferme les cendres du roi Tràn-Nhân-Tôn, mort en 1303.

La décoration de ce soubassement, qui paraît cubique, est touffue, et de l'art de Dai-La, il ne reste rien, ni dans la composition des motifs, ni dans la technique de leur exécution, qui est plus incisée que sculptée.

Le dernier monument appartenant à l'époque des Tràn est celui connu sous le nom de citadelle des Hô, édifiée au cours de l'année 1397 par l'usurpateur Hô-Quy-Li. Les seules sculptures connues, ayant appartenu à cette citadelle, sont les deux magnifiques dragons des anciens échiffres du Palais Royal, entre les ondulations du corps desquels sont sculptées des volutes indiquant une réminiscence de l'art de Dai-La, mais d'un Dai-La déjà évolué.

Avec la citadelle des Hô, et les quelques trop rares sculptures sur pierre qui en proviennent, nous quittons l'époque des Tràn pour entrer dans celle des Lê, qui s'étendra du premier quart du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle.

Cette nouvelle époque, marquée dès le début par une nouvelle invasion chinoise qui apporta peut-

ges (fig. 7) et sera même employée ainsi dans la rampe qui surmonte ces échiffres.

Les feuilles en virgules des rinceaux de Dai-La se sont transformées en volutes à arêtes extérieures sinueuses et à extrémités retournées en spirales pour certaines, en flammes pour d'autres.

Ces deux nouveaux motifs décoratifs — la spirale et la flamme — auront, à partir du XV^e siècle, un succès qui s'accroîtra de plus en plus, tant dans la sculpture sur pierre que dans la sculpture sur bois et en particulier dans la décoration des pièces de charpentes de la plupart des pagodes. Ce qui permet d'attribuer à la plupart de ces charpentes une date postérieure au XV^e siècle.

Deux périodes peuvent être distinguées dans l'époque des Lê. Une première avec Lam-Son, province de Thanh-hoa, comme centre, et une seconde avec les différents monuments du delta tonkinois. La première, la plus ancienne, est caractérisée par les tombeaux royaux de la dynastie des Lê de Lam-Son. Elle est particulièrement riche pour l'étude de l'art annamite.

Les premières sculptures de la seconde période sont celles de Hoa-lu, ancienne capitale tonkinoise sous les Dinh et les Lê antérieurs. Mais de cette époque reculée, rien n'a subsisté et les sculptures sur pierre des temples ne remontent pas au delà du début du XVII^e siècle. Les animaux, les chiens par exemple, qui ornent l'entrée du temple de Dinh-Tiên-Hoàng, sont mieux constitués et plus réalistes que ceux de Lam-Son. Ils sont comme ceux-ci or-

nées aux omoplates de flammes à la base en spirale et à pointe spinuleuse, qui déjà à Lam-Son ont fait une apparition assez nette mais moins affilée qu'elles ne le sont maintenant (fig. 8). Cette même décoration s'observe peut-être encore plus nettement dans la sculpture ornant les bas-reliefs de la balustrade de la pagode de But-Thap datée de 1645 et dont la conception chinoise ne fait aucun doute (fig. 9).

De cette seconde période, il faut également noter le pilier inscrit du village de Tu-ky, de 1666 ; le tombeau d'une princesse Trinh au village de Hai-trach, province de Thanh-hoa, de 1687 ; enfin, le tombeau de Nguyễn-Diên, à Lim, province de Bac-ninh, de 1770, qui annonce l'art des Nguyễn. Dans ce petit monument, tout est rectiligne, les carrés se juxtaposent aux rectangles et les motifs eux-mêmes inscrits dans ces quadrilatères suivent le mouvement ; c'est une géométrisation générale des formes, les lignes droites sont en honneur et remplacent les courbes des époques précédentes (fig. 10). Ce tombeau marque pour nous aujourd'hui, la fin de l'époque des Lê.

L'époque suivante, celle des Nguyễn, du nom de la dynastie régnante, aura son foyer d'expansion à Hué. Cet art, né au début du XIX^e siècle, c'est-à-dire avec l'avènement de Gia-Long, peut être subdivisé en deux périodes. La première comprenant tout le XIX^e siècle sera caractérisée par la construction du Palais Impérial et les tombeaux édifiés par Gia-Long et ses successeurs. La seconde commencera sous le règne de Khai-Dinh, et sera florissante pendant tout son règne. Le tombeau de cet empereur en sera le dernier monument représentatif.

Une nouvelle et forte influence de l'art chinois

et plus spécialement celui de Pékin, se manifestera au cours de cette première période. La porte Ngo-Môn du Palais Impérial à Hué nous en offre un des plus purs et des plus beaux exemples (fig. 11). Avec l'avènement de Khai-Dinh, l'influence chinoise sera remplacée en partie par l'art néo-classique occidental qui, au début du XX^e siècle, était en vogue en France. Du passé, le nouveau style ne conservera que quelques motifs de décoration, mais l'architecture sera profondément modifiée (fig. 12).

Ces premiers essais de modernisation de l'art annamite ne furent malheureusement pas très réussis, du fait que les constructeurs de cette époque abandonnèrent la plupart des meilleurs éléments de l'architecture annamite et interprétèrent mal quelques éléments de l'architecture française qui, par surcroît, se trouvaient être les plus mauvais.

Ces essais infructueux ne furent plus renouvelés. Ces dernières années, quelques architectes — que nous devons louer — tentèrent à nouveau la modernisation de l'art annamite, mais en s'inspirant, non de l'art annamite du Tonkin, mais encore de l'art chinois de Pékin. Pourtant il existe dans l'architecture annamite, comme dans sa décoration, de nombreux éléments susceptibles d'évolution et d'adaptation. Et sans faire une copie servile de ces éléments, ce qui serait un non-sens, on doit pouvoir les utiliser dans l'architecture moderne. Souhaitons de les voir étudiés et compris, ils vaudront toujours mieux que la copie plus ou moins bien comprise des édifices modernes, trouvés dans les revues d'architecture à bon marché, et auront de plus cet avantage de donner un cachet local aux nombreuses constructions qui s'élèvent tous les jours.



Fig. 8. — Chien gardien devant le temple funéraire de Dinh-tiên-Hoàng à Hoa-Lu.

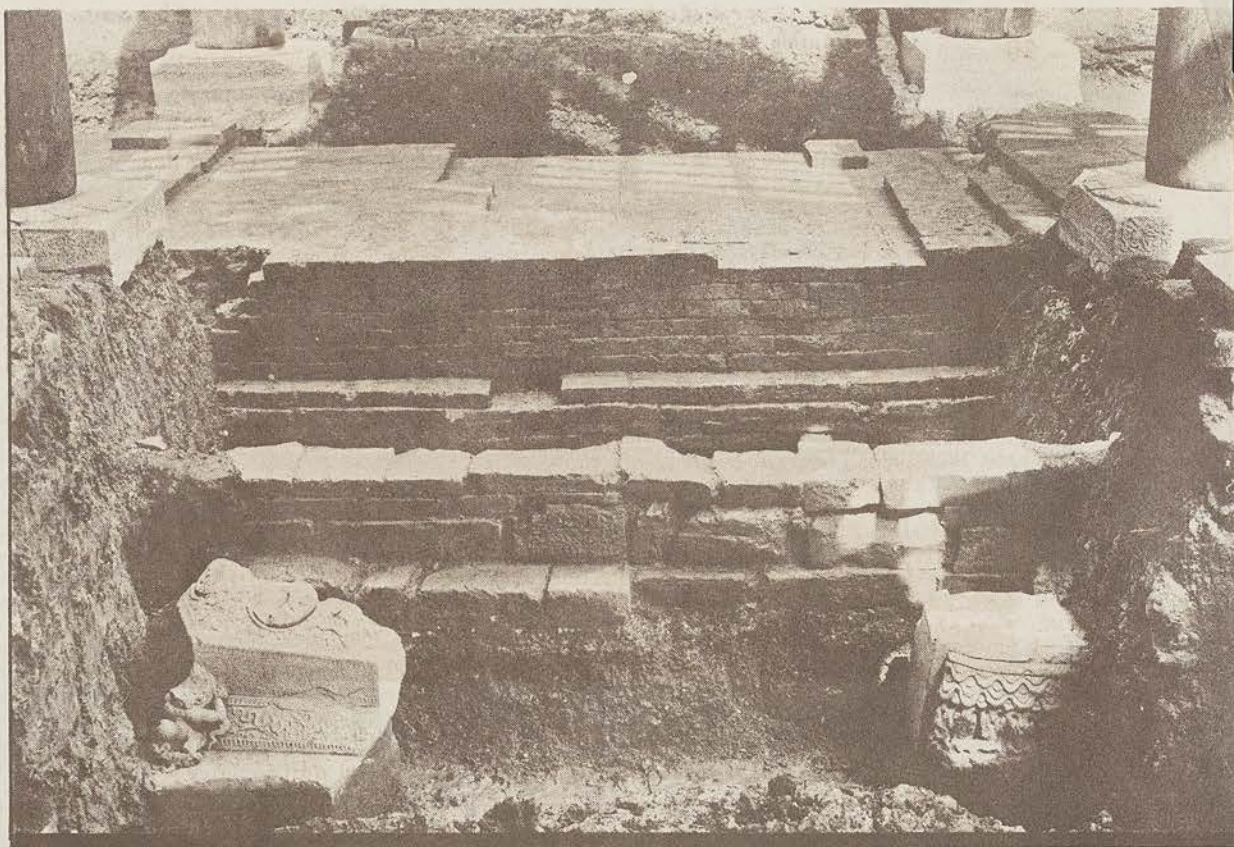


Fig. 1. — Mur de fondation du stupa du XI^e siècle. (Ce mur est construit au moyen de briques portant toutes la date de 1057.)



Fig. 6. — Sanctuaire de la pagode de Phât-tích Base en grès sculpté du Bouddha Amitatha.

Fig. 9. — Bas-relief de la balustrade du bâtiment
des Autels Principaux de la pagode de Bút-tháp

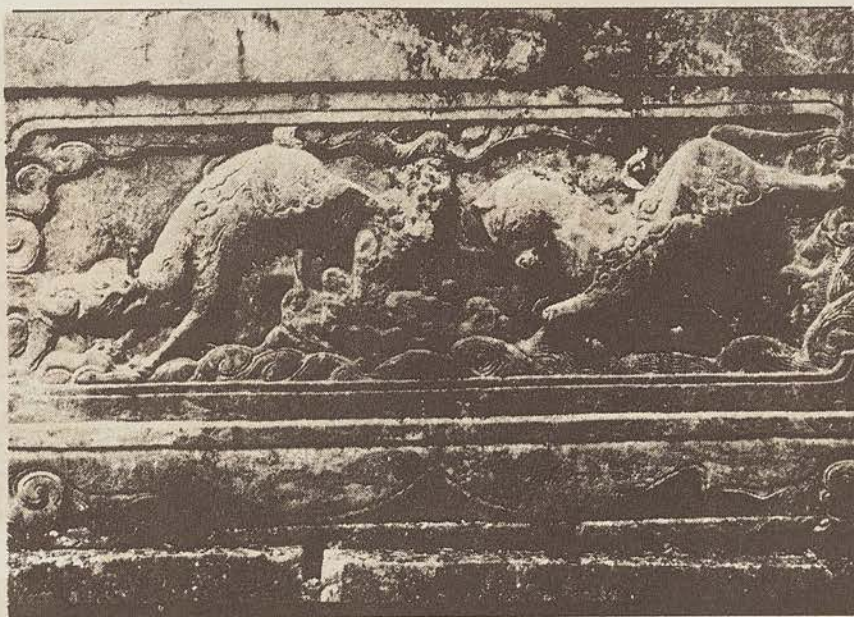


Fig. 10. — Tombeau de Nguyễn-Diêu à Lim, dit « Tombeau de l'Eunuque ».

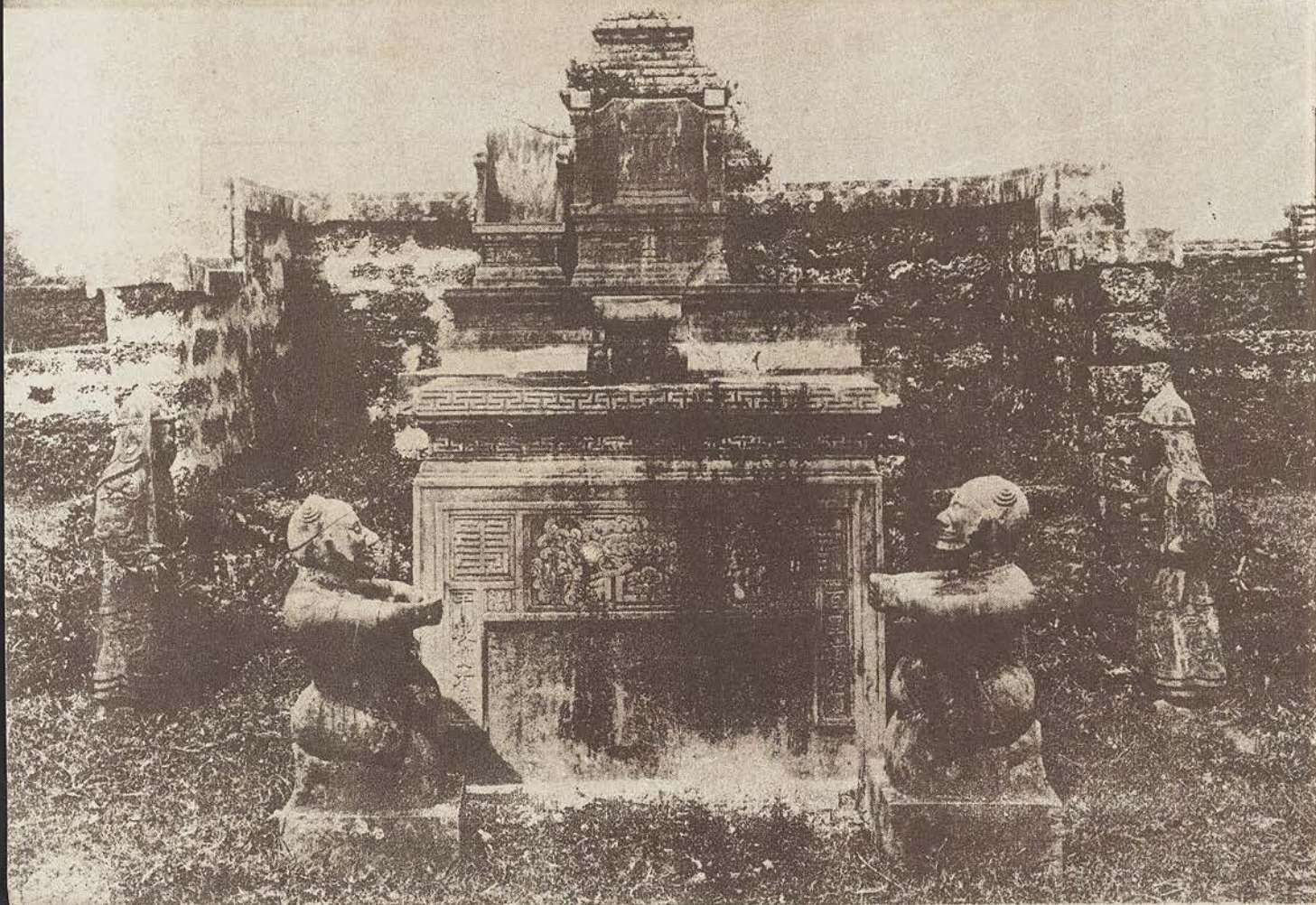
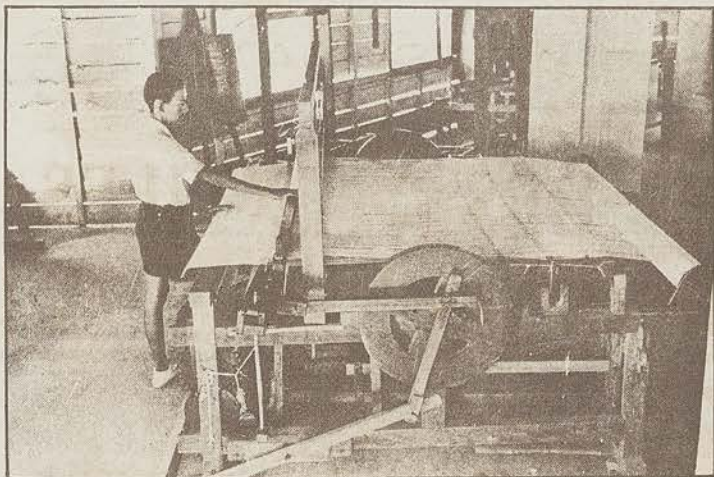




Fig. 11. — Porte Ngọ-Môn du Palais Impérial de Hué.



Fig. 12. — Porte latérale du Palais Impérial de Hué (style Khải-Định).



Atelier de Gia-Đinh. — Métier grande largeur pour tulle moustiquaire.



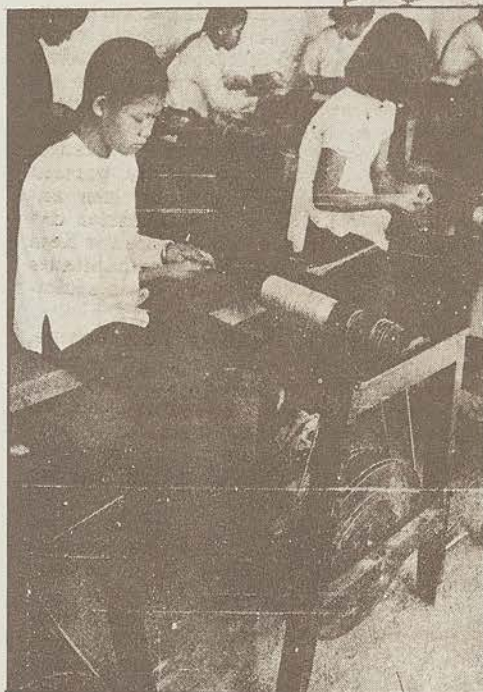
La préparation du coton.

L'INDUSTRIE DU TEXTILE EN COCHINCHINE

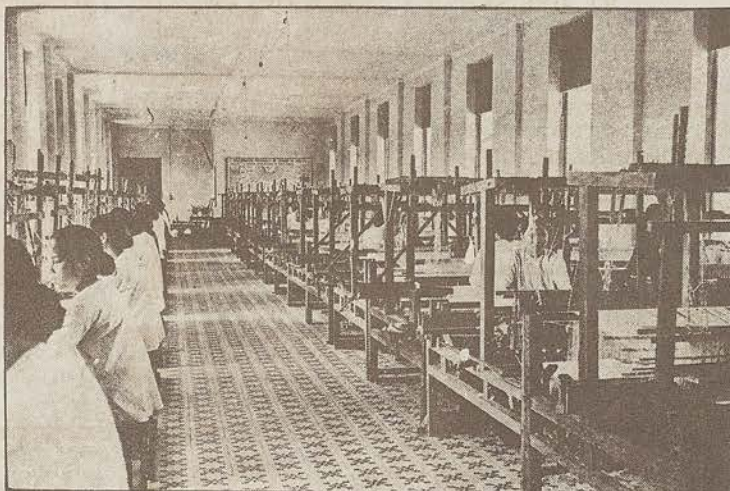
Centre artisanal
de Phức-âm.
Filage sur métier.



Atelier de Phú-lâm. — Dévidage.



La longue enfilade des métiers.



Photos
LAGNEAU

LE PROBLÈME DES TEXTILES EN COCHINCHINE

par I. P.

ASPECT GÉNÉRAL DU PROBLÈME

La masse des populations indochinoises est étroitement tributaire de l'industrie cotonnière. En effet, l'habillement courant, les vêtements de travail du paysan et de l'ouvrier indochinois sont toujours faits de cotonnade.

Avant la guerre, l'Indochine importait normalement, outre la totalité de la laine qu'elle consommait, de 20 à 22.000 tonnes de coton égrené, filés et cotonnades. Pour l'ensemble de la population indochinoise, la matière première nécessaire à la confection des vêtements qui lui sont indispensables représente, en poids, 15.000 tonnes de coton. L'appoint du Cambodge et de l'Annam atteignait à peine quelques centaines de tonnes.

Or, nos importations de coton, sous toutes ses formes, sont tombées, en 1942, à un peu plus de 6.000 tonnes, si bien qu'en 1943, pour faire face aux mêmes besoins, l'Indochine ne disposait guère que du dixième des quantités qu'elle importait avant la guerre, dont un millier de tonnes produit sur place.

Comment combler le déficit des importations, considérablement raréfiées, voire pratiquement arrêtées par suite des incidences de la guerre ? D'emblée, le problème apparaissait fort grave, il fallait y apporter, à brève échéance, une solution appropriée ou, tout au moins, un palliatif efficace.

CE QUI A ÉTÉ FAIT EN COCHINCHINE

I

LES EFFORTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dès les premiers symptômes de la crise, l'Amiral Decoux s'efforça de la conjurer avec les « moyens du bord ». Services administratifs et services techniques s'attaquèrent avec décision à une tâche ardue et complexe, qui risquait d'échouer sur une pétition de principe, la pire de toutes en matières économiques, car elle pouvait rendre sans issue une situation déjà dramatique. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de pourvoir à l'habillement d'une population de vingt-trois millions d'habitants avec des matières premières qui manquaient presque tout autant que les tissus d'importation qu'il fallait remplacer.

Mais, « un » dans ses données générales, le problème s'avérait divers dans le détail, et appelait des solutions différentes selon les contingences, les moyens et les ressources propres à chacun des pays ou plutôt à chaque groupe de pays de la Fédération : Nord et Sud.

C'est ici que la collaboration des administrations locales et des services techniques s'est montrée efficace, féconde en heureux résultats.

Le Tonkin n'eut pas, par exemple, à faire les

frais d'un démarrage. Il y existait déjà, avant la guerre, un artisanat que certains chefs de province et hauts mandarins — parmi lesquels S. E. le Vo-Hièn Hoàng-trong-Phu a joué et joue encore un rôle de premier plan — avaient su créer et développer par une action continue et tenace. La machine était lancée. Il n'y avait plus qu'à en accélérer la marche pour en augmenter le rendement.

Il n'en reste pas moins que l'industrielle population du Tonkin a trouvé, dans les circonstances nées de la guerre, l'occasion de faire preuve d'initiative et d'intelligence dans l'extension de son activité artisanale et l'adaptation de celle-ci aux exigences d'une situation imprévue, ainsi que dans la recherche et l'utilisation de succédanés susceptibles de remplacer les matières premières de provenance étrangère. Ses efforts, soutenus et encouragés de toutes manières par le Gouvernement, ont déjà abouti à des réalisations remarquables.

Les débuts de la Cochinchine, dans le domaine du tissage artisanal, ont été au contraire laborieux. C'est que la main-d'œuvre éduquée dans le genre de travail à entreprendre lui faisait défaut ou, tout au moins, se trouvait être notoirement insuffisante. Le Cochinchinois est, par atavisme, plus porté à s'orienter vers l'agriculture que vers l'artisanat ou la petite industrie. Il n'ignorait pas, néanmoins, dans le passé, la tradition artisanale, si forte aujourd'hui au Tonkin et au Cambodge ; mais, créée à une époque relativement récente, elle n'y avait pas poussé des racines assez profondes et ne s'y était pas assez développée pour résister à certaines causes de décadence et à l'action du temps. En matière de tissage, elle est attestée par la survivance, dans de nombreux centres, de quartiers portant encore aujourd'hui des noms rappelant leur ancienne spécialisation : « Xom Cui », quartier des métiers ; « Xom Lua », quartier de la soie ; « Xom Lanh », quartier du satin, alors que leurs habitants actuels ignorent les premières notions de la sériciculture et du tissage.

Avant l'installation des Français en Cochinchine, le pays produisait suffisamment de soie grège pour les besoins de sa population. Si l'on s'en rapporte à d'anciens documents, le mûrier aurait été complanté, autrefois, sur de grandes surfaces — plus de 2.000 hectares — particulièrement sur les terres de « giông » des provinces de l'Ouest, tant par les Annamites que par les Cambodgiens.

Le cotonnier faisait également l'objet de cultures familiales, et sa production, bien que peu importante, contribuait à l'habillement de la population.

L'ouverture du pays au marché étranger, consécutive à l'arrivée des Français, permit aux autochtones de s'habiller à bon compte grâce aux cotonnades importées. Les tissus de soie de Chine, favorisés par le change et des droits de douane avantageux, vinrent alors concurrencer la produc-

tion locale, dont la fabrication était d'ailleurs moins soignée. L'industrie cochinchinoise du tissage périlait et, par voie de conséquence, les cultures textiles furent peu à peu abandonnées.

En 1930, il n'y avait guère qu'une quinzaine d'hectares de cotonniers dans la province de Baria (région de Dât-Do), et environ 100 hectares de mûriers au total dans les provinces de Bentre (région de Batri), de Châu-doc (Tân-châu) et de Long-xuyên (Cho-moi).

L'Administration locale parvint cependant à stabiliser et même à améliorer la situation de la sériciculture en créant des stations spécialisées qui distribuèrent gratuitement des pontes de vers à soie sélectionnées et des boutures de mûrier. Toutefois, ce ne fut qu'en 1931 que l'on se préoccupa de restaurer et de développer le tissage artisanal.

Il avait été admis jusqu'à cette époque que le tissage manuel ne pouvait concurrencer le tissage mécanique, car on n'avait pas songé à utiliser les « heures perdues » d'une main-d'œuvre paysanne qui, du fait des conditions de la monoculture du riz, ne consacre, le plus souvent, que quelques mois de l'année aux travaux des champs.

L'étude du matériel et des procédés indigènes de filature et de tissage fut alors confiée à un ingénieur annamite, diplômé de l'Ecole de tissage de Mulhouse, qui y apporta des perfectionnements et améliorations pouvant être réalisés à peu de frais par les artisans locaux.

En novembre 1931, un atelier-école fut annexé à la station séricicole de Saigon. Le succès de l'enseignement fut tel que l'on décida de le « décentraliser » afin que les élèves des provinces pussent en bénéficier.

C'est dans ce but que des cours de tissage furent créés à Batri (Bentre), en 1936 ; à Cho-moi (Long-xuyên) et à Tân-châu (Châu-dôc), en 1937.

D'autre part, le Service local de l'Enseignement s'était aperçu de l'indifférence que les Annamites manifestaient à l'égard de l'artisanat, qui pâtissait de la survivance du discrédit dont le travail manuel était jadis frappé en pays d'Annam. Seules, les carrières intellectuelles et libérales, et surtout le fonctionnarisme, semblaient tenter la jeunesse. Les métiers manuels étaient presque tous abandonnés aux Chinois, au détriment de la population autochtone, qui se privait ainsi d'un revenu appréciable dont elle aurait pu bénéficier.

Etant donné le développement considérable de l'instruction publique, cet état de choses risquait d'amener une rupture d'équilibre dans la société annamite, de provoquer l'encombrement des carrières libérales et de jeter sur le marché du travail une masse de chômeurs qui auraient pu aisément trouver place dans l'artisanat, s'ils avaient appris à apprécier la dignité et les profits qu'il était en mesure de leur procurer.

Emus des dangers d'une pareille situation, les pouvoirs publics se préoccupèrent de combattre ce préjugé et d'inculquer à la masse le goût des métiers manuels, en orientant très tôt, dès l'école, une notable partie des enfants vers l'enseignement professionnel.

Créés en 1928, les premiers ateliers scolaires de préapprentissage ont connu rapidement en Cochinchine un remarquable essor.

Les efforts, jusque-là parallèles, du Service de l'Agriculture et du Service de l'Enseignement se rencontrèrent et se rejoignirent en 1936, lors de la création de l'atelier de tissage de l'Ecole Marc-Ferrando, à Gia-dinh. Leur collaboration a eu d'excellents résultats.

Les ateliers scolaires d'apprentissage englobent toute la gamme des principales activités artisana-

les et familiales à la portée de l'enseignement primaire indochinois.

Nous allons parler seulement ici des cours de tissage, que les circonstances ont brusquement portés au premier plan de l'actualité locale.

II

RESULTATS TECHNIQUES DES COURS DE TISSAGE

Le rôle des cours de tissage est de former, d'une part, des ouvriers tisseurs qualifiés, et, d'autre part, des maîtres tisseurs ayant appris à fond la pratique et la technique du tissage ainsi que les possibilités d'utilisation des diverses fibres locales.

Le programme de l'enseignement a été fixé empiriquement en laissant une large part à l'expérience du personnel spécialisé et en tenant compte de la mentalité et, parfois, des traditions des habitants dans la zone d'action de chaque cours, suivant la région ; il est donné à chacune des deux sections « ouvriers » et « contremaîtres » une importance qui répond aux nécessités locales.

Pour les ouvriers tisseurs, les études sont essentiellement pratiques ; elles durent de six mois à un an et permettent de former soit de bons tisseurs soit des ouvriers qualifiés connaissant les métiers perfectionnés et les principales armures de tissus.

En ce qui concerne la section des contremaîtres, la durée de la scolarité est de deux ans car les apprentis complètent leur instruction générale et reçoivent un enseignement professionnel — théorique et pratique — très étendu, comportant : l'étude des diverses matières textiles, la filature des fibres longues et courtes, le tissage (théorie des liaisons et armures), l'emploi de métiers et accessoires améliorés, des notions de chimie spéciale (blanchiment, teinture, apprêt), un cours de dessin industriel, etc...

Les cours de tissage ont formé de nombreux élèves. Les anciens élèves s'installent à leur propre compte comme maîtres tisseurs, sont engagés dans l'industrie privée comme ouvriers ou contremaîtres, ou dans les ateliers-écoles officiels comme moniteurs, ou demeurent à l'école qui les a formés et y travaillent à la section artisanale.

Le tissage artisanal a été nettement amélioré depuis la création des cours de tissage. Des métiers à grand rendement (semi-automatique et type semi-automatique amélioré) remplacent peu à peu les métiers traditionnels (lancement de la navette à la main).

Dans certaines provinces, où fonctionnent les cours de tissage, le tissage artisanal a pris un essor remarquable, grandement facilité par l'existence des nombreux ouvriers qualifiés et moniteurs provenant de ces cours et qui, engagés par les propriétaires d'ateliers de tissage, ont formé à leur tour une main-d'œuvre qualifiée.

Beaucoup d'anciens élèves ont pu très souvent grâce au système des prêts-ventes des métiers créer leur propre atelier.

Le service de l'Agriculture fournit aux artisans tous plans de métiers et accessoires et fait construire par un personnel spécialisé les matériels qui lui sont commandés tant par les administrations provinciales que par les particuliers.

III

RESULTATS FINANCIERS DU FONCTIONNEMENT DES COURS DE TISSAGE

Les formations de Gia-dinh et de Phu-lâm (Cholon) méritent une mention particulière en raison de leur importance.

L'atelier-école de Gia-dinh, créé en 1936, compte huit ans d'âge. En dehors de sa mission d'initiation technique, il produit, dans la mesure de ses moyens. Il s'était acquis, avant la guerre, une réputation méritée par la variété, la solidité et le fini de ses tissus : tussors, cotonnades, tulle, articles divers. Une clientèle avisée se fournissait, à l'Ecole même, en nappes, serviettes de table, serviettes de toilette, tissus d'appartement, tissus pour rideaux, matelas, draps de lit, moustiquaires, etc...

Aujourd'hui, il n'est plus guère question que de tissus d'habillement et de recherches tendant à résoudre, avec l'addition de fibres locales mélangées au coton, le problème ardu de l'indispensable vêture d'usage. Ainsi freinée, la production moyenne de l'atelier est tombée à quelque 3.000 mètres de calicot et de toile par mois.

Créé en 1938, le cours de tissage de Phu-lâm n'a pas tardé à prendre un développement considérable. Devant l'ampleur des résultats obtenus, l'Administration locale décida, en mars 1942, la transformation du Cours en une Société coopérative artisanale qui réunit plusieurs ateliers.

La pénurie des filés de coton a malheureusement contraint, ces derniers temps, les cours de tissage ruraux et les ateliers familiaux à un arrêt provisoire de leurs métiers, leur activité étant reportée presque tout entière sur le filage des fibres locales.

La Coopérative de Phu-lâm a cessé d'être un organisme administratif ; elle est devenue une entreprise à caractère commercial, comparable aux Sociétés coopératives artisanales des ébénistes et laqueurs de Thudaumot, des fondeurs et céramistes de Bien-hoa, des « aveugles » de Cholon. Le fait explique le chiffre d'affaires important réalisé d'ores et déjà par l'ancien atelier-école de Phu-lâm.

Quoique ne travaillant pas à sa capacité maximum, laquelle, pour ses 150 métiers, serait de l'ordre de 15 à 18.000 mètres par mois, la Coopérative a fabriqué, durant l'année 1943, 87.600 mètres de tissus à divers usages, représentant une valeur de 214.000 piastres. Les bénéfices réalisés ont permis d'amortir entièrement le matériel et de rembourser les avances de l'Office de Crédit Populaire. En outre, une somme de 23.500 piastres (contre 1.003 \$ 50 en 1942) a pu être restituée en gratifications, aux membres de la Coopérative.

IV

ESSAIS ET REALISATIONS

Les cours de tissage ne s'intéressèrent, tout d'abord, qu'à la filature et au tissage de la soie. Ce ne fut qu'en 1940 que l'on se préoccupa, du fait de la diminution des importations de cotonnade, de tisser les filés de coton et autres fibres de provenance étrangère (rayonne, staple-fibre, etc...).

En 1941 et 1942, le Service local de l'Agriculture put obtenir pour les anciens élèves des cours de tissage un assez grand nombre de balles de filés de coton et fut ainsi le premier organisme répartiteur de matières premières.

Par la suite, la pénurie de ces matières premières et la nécessité de donner du travail aux artisans suscitèrent, dans toute l'Indochine, de nombreuses recherches sur les fibres de remplacement et leurs possibilités d'utilisation.

Les cours de tissage orientèrent plus particulièrement leur activité vers les tissus mixtes (coton-jute, coton-ramie, etc...) dont la fabrication pouvait être entreprise sans modifications notables des métiers et qui, du point de vue de la main-d'œuvre, n'exigeait qu'un court apprentissage pour la filature des fibres longues.

C'est ainsi que l'atelier-école de Gia-dinh pro-

duit actuellement des tissus mixtes à chaîne de coton : coton-ramie, coton-agave, coton-ananas. Une innovation très intéressante — qui a dépassé le stade des essais — y est en cours de réalisation ; le tissage des fibres ou plutôt des lanières blanches de feuilles de latanier.

Le tissu obtenu rappelle la rabane de Madagascar. Sa longueur est limitée à celle des fibres, soit 1 m. 80 au maximum. Il aura toutefois de nombreux usages : chapeaux, couverture de casques, housses, petite lingerie de table (napperons), etc...

Le stade des essais peut être considéré comme terminé et des réalisations sont en cours, notamment à Cho-moi pour les tissus mixtes coton-jute.

V

INITIATIVES PRIVEES

Parmi les créations dues à l'initiative privée, la plus importante est le Centre artisanal de Gia-dinh, patronné par les Etablissements Dumarest d'Indochine.

Devant la pénurie des « tissus classiques », cette firme qui, avant la guerre, importait 27 % des tissus de coton consommés en Cochinchine, décida de créer un atelier artisanal pour la filature et le tissage des fibres longues de production locale, telles que la ramie, le jute, la roseille, le « sida humilis », etc...

Le 16 novembre 1943, le Centre artisanal des Etablissements Dumarest d'Indochine, dénommé « Centre artisanal Phuc-am » ouvrait ses portes, avec un personnel de maîtrise amené du Tonkin.

Très rapidement, les jeunes filles, les jeunes gens et les enfants des deux sexes des agglomérations voisines vinrent se faire inscrire au Centre comme apprentis. Car toute l'habileté du filer réside dans la souplesse des doigts. En peu de temps, et après les défaillances normales des débuts, 247 apprentis viennent très régulièrement.

Sur ce nombre, il y a 11 élèves-monitrices qui sont destinées, lorsqu'elles seront complètement confirmées dans le métier, à éduquer, à leur tour, des apprentis en dehors du Centre. Elles reçoivent une solde mensuelle.

Les apprentis sont rémunérés dès la première semaine et perçoivent une augmentation hebdomadaire. Lorsqu'ils commencent à connaître un peu leur métier, ils passent au travail à la tâche et sont payés au kilo de fil réalisé.

Le travail des apprentis est coupé de pauses et de lectures récréatives. Le soir, un cours pratique de quoc-ngu est donné aux illettrés.

Pour le moment, et afin de parer au plus pressé, c'est-à-dire d'obtenir des filés susceptibles d'être utilisés pour le tissage des articles « classiques », le Centre porte tous ses efforts sur le traitement des matières premières et sur l'éducation des apprentis, à qui on enseigne les trois modes de filature à la main :

- 1° Sur l'avant-bras ;
- 2° Au tourniquet ;
- 3° Avec la broche actionnée par une pédale.

Le Centre exécute des tissus mixtes sur chaîne coton tramée ramie, ou jute, ou sida. Il procède à des essais de tissus de chaîne et de trame de fibres longues locales. Mais la grosse difficulté réside dans l'obtention d'un filé de chaîne suffisamment régulier pour passer facilement dans les mailles des lisses et les dents du peigne. Cette difficulté provient de ce que la filature à la main des fibres longues et dures ne peut pas être aussi régulière que la filature mécanique des fibres courtes et souples comme celles du coton.

(Voir suite page 20.)



M. le Résident Supérieur
CHAUVET



M. DE SACY
Chef de Cabinet
de M. le Gouverneur Général.



M. BERNARD
Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences.

LA MAISON DE L'IN

exposait ces jours-ci des travaux
supérieure des Beaux-Arts. Voici
van-Nam et Bui-xuân-Phai on
les personnalités et les artiste
accompagnaient l'Amiral.



Le 8 Nov 4
BUI-X-PHA

MM. NAM-SON JONCHÈRE TO-NGOC-VAN
Artiste peintre. Directeur de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts. Artiste peintre.

INGUIMBERTY
Artiste peintre.

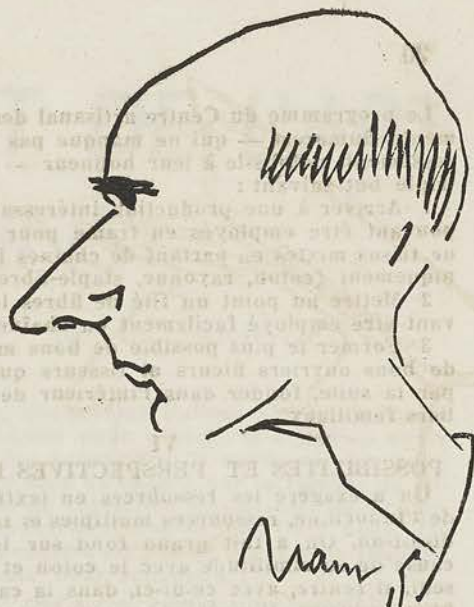
DE L'INFORMATION

des travaux d'élèves de l'Ecole
x-Arts. Voici comment MM. Mai-
ân-Phai ont vu au vernissage
les artistes qui recevaient ou
miral.



M. BOUDET

Directeur des Archives et Bibliothèques.



M. GUILLAIN

Directeur de l'Ecole des Arts Appliqués.



GUIMBERTY
artiste peintre.

CRESSON
Directeur de la Maison
de l'Information.

Mme la Gérante.



M. TABOULET

Directeur de l'Instruction Publique.



M. CÉDÈS
Directeur de l'E. F. E. O.

Le programme du Centre artisanal des Etablissements Dumarest — qui ne manque pas de désintéressement, notons-le à leur honneur — poursuit le triple but suivant :

1° Arriver à une production intéressante de filés pouvant être employés en trame pour l'obtention de tissus mixtes en partant de chaînes filées mécaniquement (coton, rayonne, staple-fibre) ;

2° Mettre au point un filé de fibres locales pouvant être employé facilement en chaîne ;

3° Former le plus possible de bons moniteurs et de bons ouvriers fileurs et tisseurs qui pourront, par la suite, fonder dans l'intérieur de petits ateliers familiaux.

VI

POSSIBILITES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

On a exagéré les ressources en textiles du Sud de l'Indochine, ressources multiples et inexploitées, disait-on. On a fait grand fond sur le kapok, à cause de sa similitude avec le coton et parce que, seul, il rentre, avec ce-lui-ci, dans la catégorie des fibres courtes. Il s'est avéré d'un emploi difficile, si ce n'est dans la confection de couvertures et de tissus d'ameublement ; mais il n'est pas assez résistant pour l'habillement courant.

L'inspection générale des mines et de l'Industrie a procédé à des essais sur des plantes sauvages ou de culture signalées comme susceptibles de fournir des fils textiles. Ces essais ont porté notamment sur la rose de la forêt, sur certains ficus de la forêt cambodgienne, sur le sida ou herbe à baais, sur les écorces de cotonnier. A côté de ces fibres d'écorces, des fibres très différentes ont donné des résultats particulièrement intéressants : l'ananas, dont l'artisanat, rue par le coton, avait existé autrefois ; le bananier, voisin du chanvre de Manille ; la sansevierie (aloes tigre), plus souple que le classique sisal.

Il convient, avant de clore ce chapitre consacré à l'expérimentation, de mentionner la « cotonisation », opération qui consiste à transformer la fibre longue en fibre courte, pour la filer comme le coton. Industriellement, la Société Cotonnière du Tonkin applique cette technique à la ramie. L'Institut des recherches agronomiques a mis au point une technique artisanale parallèle. Par rapport au travail « en fibres longues », cela présente des avantages et des inconvénients et jusqu'ici, seuls, la ramie et le chanvre ont donné des résultats intéressants.

Les fibres du Sud — passablement différentes de celles du Nord — n'ont pas été étudiées sous cet aspect. C'est là l'objet que le Service des Mines et de l'Industrie assigne à ses prochaines recherches.

Quelques indications permettent de ne pas exclure la possibilité d'obtenir un succédané acceptable du coton, par mélange de fibres colonisées et de kapok.

En attendant, le coton demeure la matière de base indispensable. Il ne peut être entièrement supplanté dans la fabrication des tissus servant à l'habillement de la masse et qui doivent répondre à cette double condition : le bon marché et la solidité.

Aussi l'Administration a-t-elle entrepris une action immédiate et énergique en vue d'une grande extension de la culture du cotonnier et d'un accroissement des rendements unitaires. Malheureusement, en dépit d'une augmentation constante des emblavures, la production, après avoir accusé une progression de 1941 à 1942, a été compromise, en 1943, par la sécheresse au Cambodge et dans le Nord-Annam et par des pluies trop abondantes en Cochinchine, si bien qu'elle a été à peine supérieure à celle de 1942, malgré un accroissement considérable des surfaces cultivées.

Il semble bien, après expérience faite, que, sauf en certaines zones, l'Indochine n'est pas un pays à coton. La culture du cotonnier, plante délicate, exigeante, craignant l'excès d'humidité, la sécheresse, les sols acides, en proie à une quantité d'insectes, sujette à de nombreuses maladies d'ordre mycologique ou parasitaire, est exposée à trop d'aléas pour être d'un rendement stable et régulier, et indéfiniment extensible. En Indochine, le mode de culture qui convient le mieux à cette plante est la culture familiale, qui seule peut réussir, car elle s'accommode d'un rendement peu élevé parce que, pratiquée individuellement sur une modeste échelle, elle n'entraîne pour ainsi dire pas de frais.

C'est pourquoi l'Administration a engagé vivement la population rurale à planter du cotonnier dans ses jardins, autour de ses cases, afin de procurer à chaque famille les fibres nécessaires à la confection de ses vêtements. Les habitants, à qui on dit : « Donnez-moi du coton, je vous le rendrai en tissu », se rendent vite compte qu'il ne tient qu'à eux d'avoir de quoi se vêtir.

La formule est heureuse ; elle est susceptible de provoquer une importante extension de cultures et de parer, dans une certaine mesure, à la pénurie du coton.

A cet égard, il y a lieu de signaler une excellente pratique adoptée par la Coopérative de Phu-lâm et qui semble susceptible de seconder les efforts du Gouvernement. La Coopérative a commencé, depuis plusieurs mois, avec le concours des autorités provinciales, dans les écoles et parmi la population de la province de Choïon, une intense propagande en vue de développer le filage familial. Par ses soins, de petites machines à filer, d'un modèle très simple, faciles à construire avec quelques tiges de bambou, ont été distribuées aux mutuelles scolaires et dans les délégations, avec une courte notice d'instructions pratiques sur le défilage et le filage des fibres les plus répandues dans la région. Chaque famille peut ainsi filer à domicile les produits textiles locaux, auxquels s'ajoutera bientôt, souhaitons-le, le coton de « tour de case ». Centralisées par village, les fibres seront ensuite expédiées à Phu-lâm pour y être tissées.

L'initiative de la Coopérative de Phu-lâm devrait être imitée par les ateliers-écoles de tissage, qui sont tout désignés pour ce travail de diffusion, de propagande et d'adaptation. Leur action pourrait encore s'exercer utilement en collaborant à la réalisation d'un vaste programme d'équipement en matériel artisanal commun aux habitants de chaque village.

Ce programme, financé par l'Office de Crédit Populaire, aiderait grandement au développement de l'artisanat en Cochinchine.

L'extension des cultures cotonnières et l'utilisation du coton de production familiale ne dispenseront pas cependant de ménager une matière première aussi précieuse. De l'avis compétent du Service des Mines et de l'Industrie, le tissage 100 % coton devrait être formellement prohibé, et tout le coton disponible consacré à la fabrication de tissus mixtes, ce qui permettrait de doubler le métrage. Le Tonkin a déjà mis en pratique cette recommandation technique, car il produit couramment, depuis un an, des tissus coton-ramie.

Les réalisations déjà obtenues et les résultats virtuellement acquis permettent d'augurer favorablement de l'avenir. On peut invoquer à cet égard un témoignage de qualité : au cours d'une récente tournée, le Gouverneur Général insista fortement sur l'agréable surprise et la bonne impression que lui avait laissées la visite qu'il fit aux ateliers-écoles et aux centres de tissage de la région de Saigon-Cholon.

DU SENTIMENT ET DE L'ART DES JARDINS

par BÉDARRIDES

S'IL y aurait quelque impudence à prétendre que le jardin se trouve à l'origine de toute création architecturale, du moins peut-on avancer qu'aucune architecture ne se conçoit sans jardin.

L'histoire des jardins dans l'Art, est proche d'être une Histoire de l'Art.

Depuis sa création, l'Homme inconsciemment se souvient du Paradis terrestre. Elégies, chants, romans, tragédies ont été composés à la louange du merveilleux jardin bien avant que ne s'éveillât en lui le sentiment élégiaque de la Nature.

Au temps où l'Olympe habitait sur terre, les nymphes et les faunes et parfois les dieux animaient de leur vivante présence les bosquets et les fontaines.

Tout comme les autres arts, l'art des jardins est le reflet de l'architecture et des sentiments de l'époque : à Sémiramis on associe les Jardins suspendus... Pour nous, la Perse évoque les jardins des Mille et une Nuits ; Louis XIV, Versailles ; Frédéric, Sans-Souci, et la Chine, monde ignoré, propose en rébus des jardins qui sont des symboles.

*Devant une balustrade tordue, un arbre nain dans
un bassin en guise de lac.*

Au Moyen âge, le jardin se ramène à un enclos intime proche de l'habitation et c'est le plus généralement un verger. Mais au XVI^e siècle, la Renaissance italienne, réalisant « le rêve des humanistes du siècle précédent », retrouve ses dieux « toujours disposés à revenir parmi les hommes » et renoue la tradition des jardins romains. Pour en goûter l'attrait particulier, il n'est pas nécessaire d'aimer la nature, mais il faut aimer l'architecture.

La matière végétale est ici traitée comme un matériau vivant en vue des seuls besoins architecturaux et collabore étroitement avec l'hydraulique. La constante inégalité du sol permet des étages de terrasses « si favorables à la beauté décorative » et le déploiement de ces beaux degrés de pierre qui sont pour l'homme, soit qu'il les contemple d'en-bas, soit que d'en-haut, il en admire l'ordonnance souveraine « l'invitation constante de passer ailleurs, la promesse apparente d'un lieu nouveau ».

Jean-Louis Vaudoyer a écrit d'eux qu'affectueux en Toscane, sensuels à Naples, ces jardins sont austères à Rome.

Ces exquises créations de la Renaissance, en leur merveilleux aboutissement, engendrèrent les jardins français, les jardins de l'Intelligence, tels que les a si bien nommés dans son livre sur Le Nôtre, Lucien Corpechot. Alliant « la claire raison à la sensibilité, le goût de la grandeur au goût le plus naturel », ils devaient faire pendant un siècle et demi la conquête de l'Europe avant que de finir dans l'académisme avec ses froideurs ou ses redondances.

Outre le cadre du jardin français créé de toute part dans un site souvent quelconque : paysage moyen sans relief comme sans eaux vives (Vaux, Versailles), les jardins du XVII^e siècle se différen-

cient encore des jardins italiens par le choix des essences plantées pour dresser le décor — choix recherché plus encore par le sentiment des hommes de notre race qu'imposé par la rigueur du climat —. Point de végétation persistante. Ifs, cyprès, pins, thuyas, lauriers sont bannis. Chez nous, « le rôle de la verdure n'est pas de durer sans changer, mais de passer pour renaître ».

Au XVIII^e siècle les cœurs plus sensibles que de raison s'engouent du jardin anglais qui connaît une vogue inouïe. Walpole, dans un essai sur l'art des jardins modernes paru en 1785, expose ainsi les idées de William Kent, le génial créateur du jardin paysage. « Les grands principes sur lesquels il travaillait étaient la perspective, l'ombre et la lumière ; ses matériaux, outre le sol même qu'il modifiait selon les besoins de son œuvre, les arbres qu'il distribuait tantôt isolément, tantôt en bosquets ou en massifs de façon à varier incessamment les aspects, à ménager les perspectives, à couper les espaces trop étendus ».

On rendit aux arbres la liberté de leurs formes et à la symétrie froide et hautaine des conceptions rectilignes s'opposa l'arabesque des lignes ourlant d'un lacet charmeur les tapis de gazon. Ces jardins préromantiques qui veulent être naturels s'agrémentent de scènes pittoresques : rivières, ponts, lacs, bergeries, moulins, etc., et, pour autant qu'ils soient conventionnels, ils n'en sont pas moins charmants. Le romantisme en son époque « flamboyante », en exaltant des sentiments pathétiques remplis de l'idée de nature et d'infini, anime d'une fièvre désordonnée les jardiniers : des ruines, des tombeaux, des pagodes, des temples parent ces jardins, et le genre devenu caduc, se prolonge encore par des échos, par des œuvres languissantes jusqu'au milieu du siècle dernier.

Pour autant qu'on puisse dire qu'il y a un style Napoléon III, le jardin du Gouvernement général à Saigon représente assez bien sous cette étiquette les survivances du romantisme et les tendances de ce temps. Le dessin est peu étudié, les masses d'arbres groupées vers les carrefours des allées complantent des fertres artificiels encadrant de larges cuvettes gazonnées.

La répartition des groupements végétaux de ce parc a été peu à peu dénaturée par des plantations successives reconnaissables à leur mauvaise situation et au caractère exotique des essences : filaos, ylang-ylang, palmiers à huile, dattiers, etc...

Avec les écoles modernes, nous pénétrons dans une époque encore si proche de nous que nous nous accommodons de leurs défauts en raison de la vie qui participe de leurs erreurs et peut-être plus encore à cause des souvenirs qui tiennent à certains décors familiers de notre jeunesse. Le jardin s'est fait le temple de l'horticulture : point de forme, mais des couleurs, pas de ligne, nul découpage, mais de somptueuses florales où, à l'instar des plus belles compositions picturales de l'époque, la lumière des jours d'été y papillote parmi des fleurs rares, des harmonies roses ou bleues. Dans la mor-

ne platitude du jardin fin de siècle, la corbeille ovale sommée de son bananier, les massifs échan-
tillonnés des plus surprenantes mosaïques, dressent
leurs cocasses pâtisseries.

Et puis, en vertu de la loi si bien définie par
Flaubert : « le mauvais goût est inévitablement ce-
lui de la génération précédente », notre temps,
daubant de réalisations démodées, justifie de ses
prétentions en cherchant sa voie.

André Vera a d'une formule rapide : « le jardin
moderne sera régulier », schématisé les tendances
actuelles. Il n'en demeure pas moins que la con-
ception « moderne » du jardin s'oriente vers une
plus grande diversité, une originalité « guidée plus
par des idées de simplicité que des idées de com-
plication », tenant compte, tout comme nos inté-
rieurs, de la personnalité et qu'on a pu écrire des
jardins de notre temps qu'ils sont des jardins de
sentiment. Leur tracé est régulier ou irrégulier,
selon son cœur.

L'amalgame « du formel et du naturel, autrement
dit du style classique et du style paysagiste », les
éléments architectoniques : bancs, treillis, pergolas,
portiques, statues et fontaines, des miroirs d'eau,
opposent leurs surfaces ou leurs volumes, conju-
guent leurs lignes ou leur couleur au décor végé-
tal, stylisé ou naturel.

« Le pire ennemi du jardin, c'est le plan unique,
n'y eût-il que trois marches à monter ou à des-
cendre, l'agrément en est décuplé ». Des dénivella-
tions artificielles — terrasses ou boudoirs —,
accusent par des plans différents les jeux de l'om-
bre et du soleil, modèlent les contrastes, tout com-
me les contours strictement dessinés et bordés de
briques ou de béton, les oppositions de sable ou
de gravillon, les dallages, les pavages ou les mo-
saïques « forment tantôt transitions, tantôt con-
jonctions, comme en un discours ».

Alors que le jardin public s'organise d'abord en
fonction de l'utilité et du plaisir des yeux, le jar-
din privé cherche ses limites et borne ses horizons,
vise aux solutions simplifiées ne nécessitant que
des soins faciles et peu nombreux, s'oriente vers
des problèmes architecturaux, réduit les fleurs,
augmente les gazons, supprime les allées et fait
de la tondeuse et de la cisaille les outils maîtres
du jardin moderne.

Telle qu'elle se présente aux yeux de ceux qui
savent regarder, la beauté d'un jardin ne se juge
pas seulement selon des lois esthétiques. Intérieure
et secrète comme le visage d'un ami, elle est dans
sa fidélité. Le plus beau jardin est encore celui
que nous aimons et qui nous apporte un élément
de détente, de sécurité, propre à créer en nous un
état d'euphorie si nécessaire à l'action.

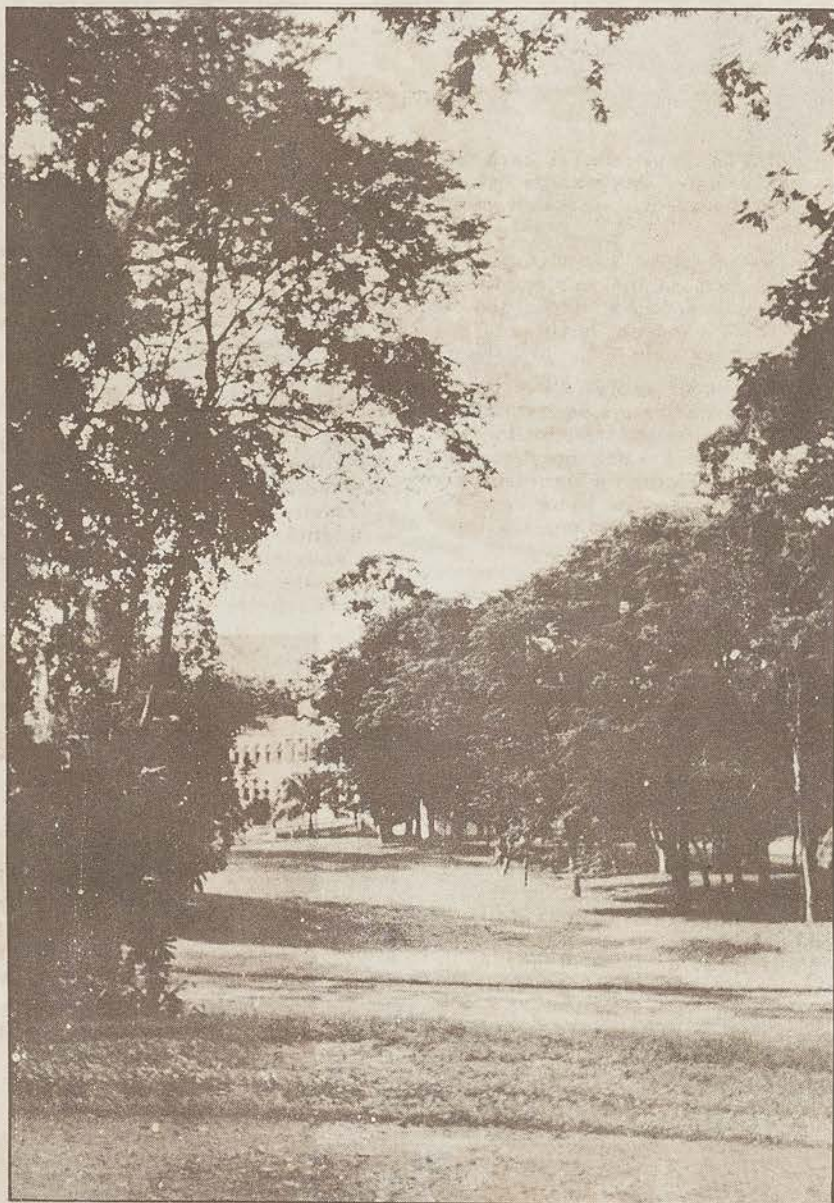
Que le jardin soit classique, romantique ou mo-
derne, il laisse dans l'âme de l'amateur, âme d'éli-
te, la trace d'obscures disciplines efficaces pour
l'individu. Là où tout n'est « qu'ordre et beauté »,
les lignes, les couleurs, les volumes, les contrastes,
les disciplines librement consenties modèlent notre
cerveau.

Que l'été, suivant les climats, soit chargé de
pluies ou de soleil, l'hiver de soleil ou de neige,
le jardin demeure au milieu des vicissitudes des
temps présents une source de fraîcheur et exhale
« comme un magnétisme de tendresse ».

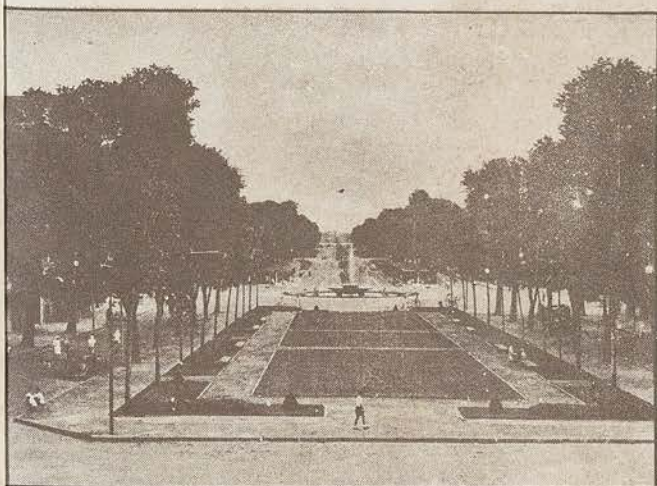
A une âme élevée, il est impossible d'être brutal
et grossier dans un beau jardin. « Tout nous imprè-
gne d'élégance, de mesure et de bon goût. »

Facteur de progrès moral et intellectuel tout au-
tant que de santé physique, il doit exercer sur
chacun son heureuse influence.

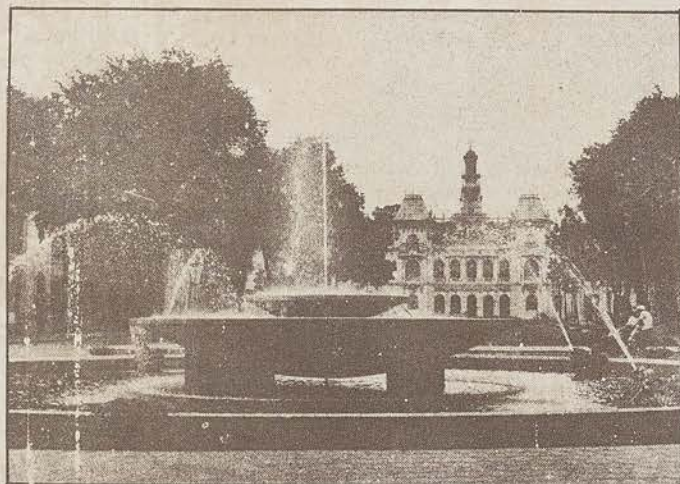




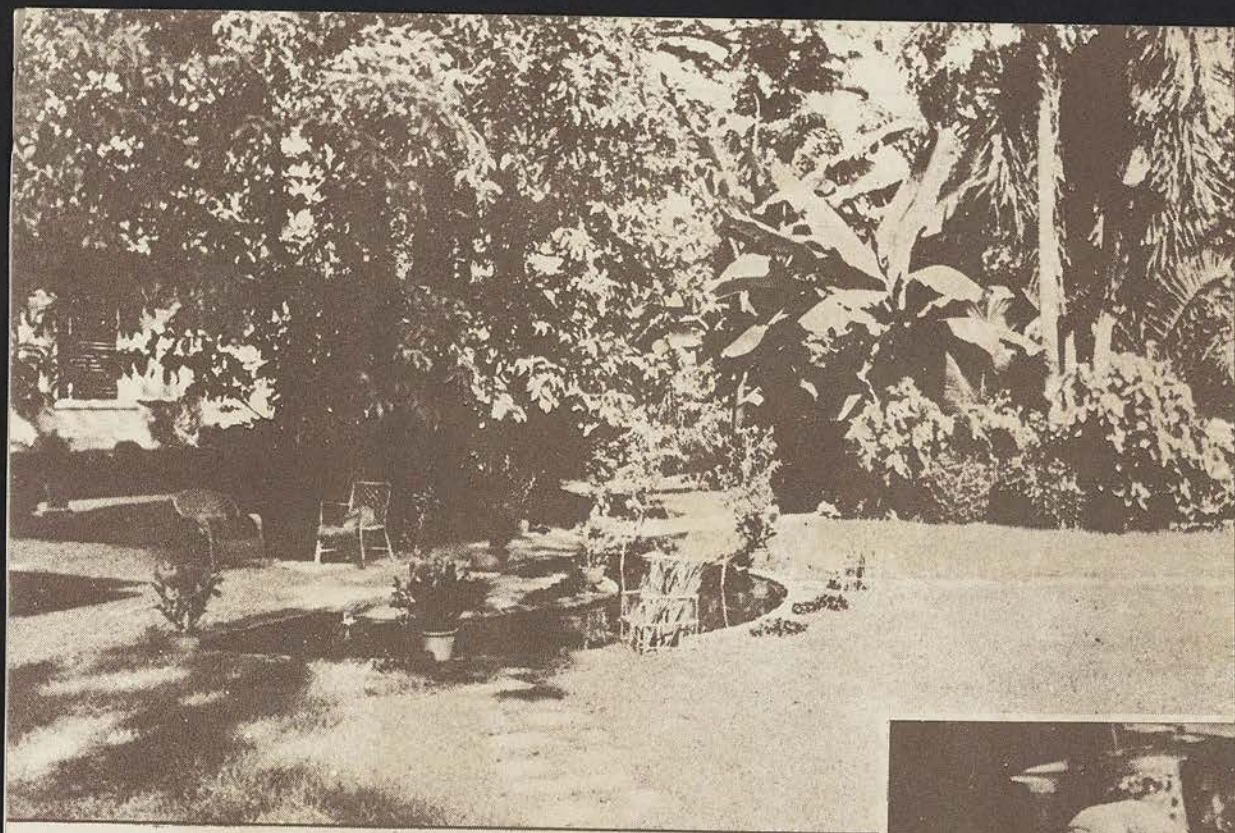
Parc du Gouvernement Général à Saigon. — Les masses d'arbres groupées vers les carrefours des allées complètent des tertres artificiels encadrant de larges cuvettes gazonnées.



Le tapis vert du boulevard Charner, à Saigon.
Au fond, la vasque et les kiosques à fleurs.



Saigon — La vasque et le jardin du boulevard Charner.



Jardin privé. — Un miroir d'eau formant butée d'allée établit la transition entre le style classique et le style paysagiste du reste du jardin.

Jardin privé. — L'idéal s'y mêle au réel. Au centre de la composition, chimère en céramique de Biên-Hòa.

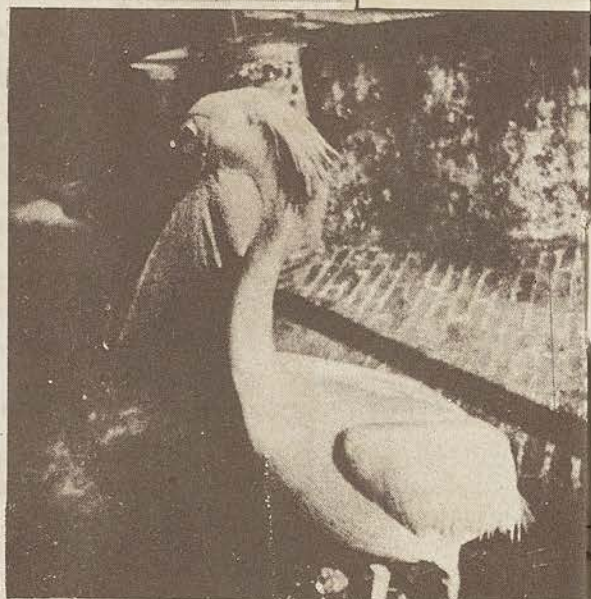
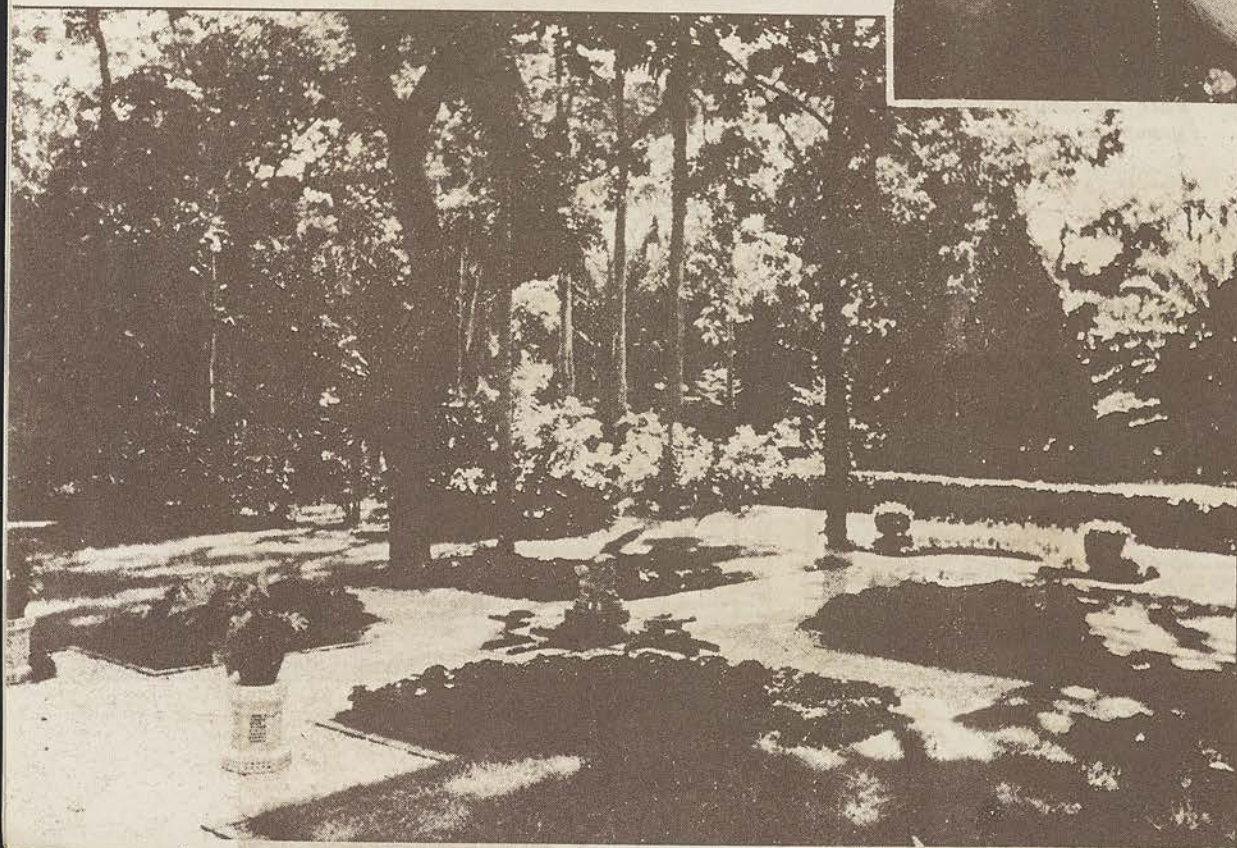
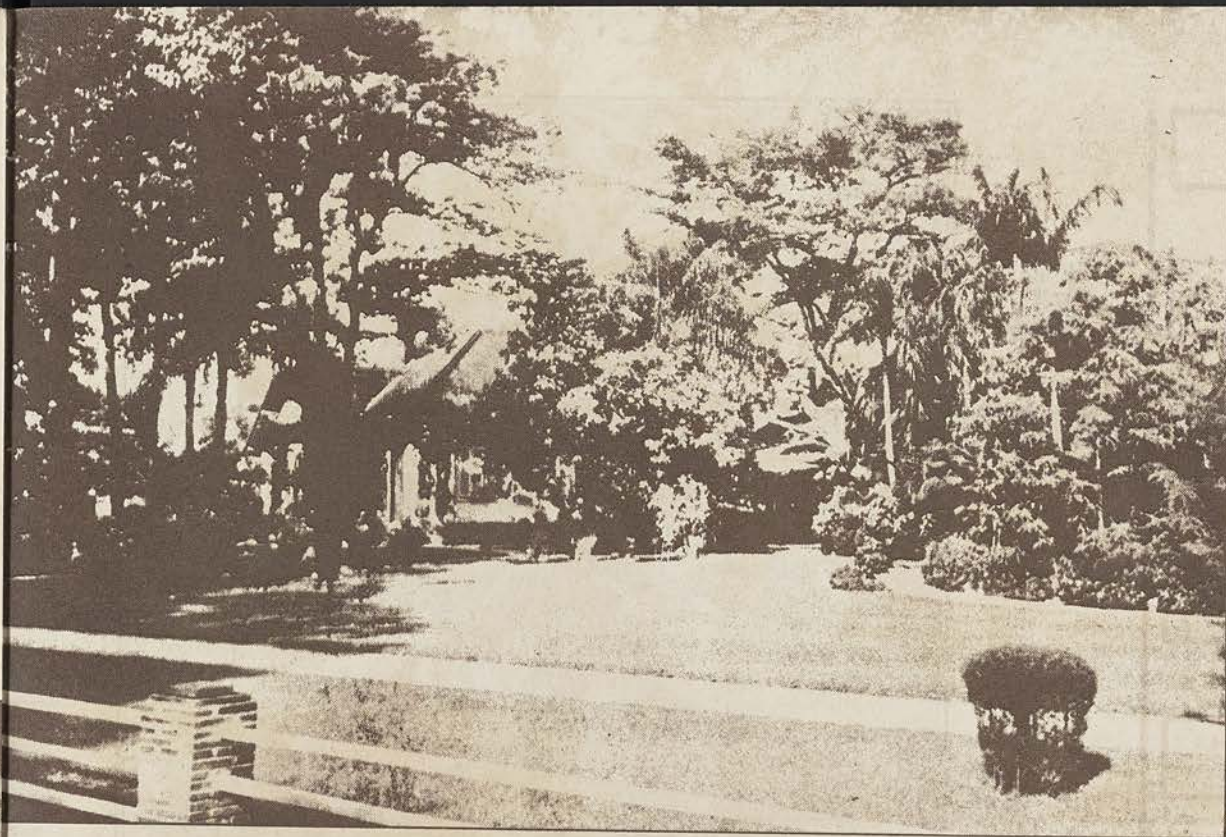


Photo
HESBAY

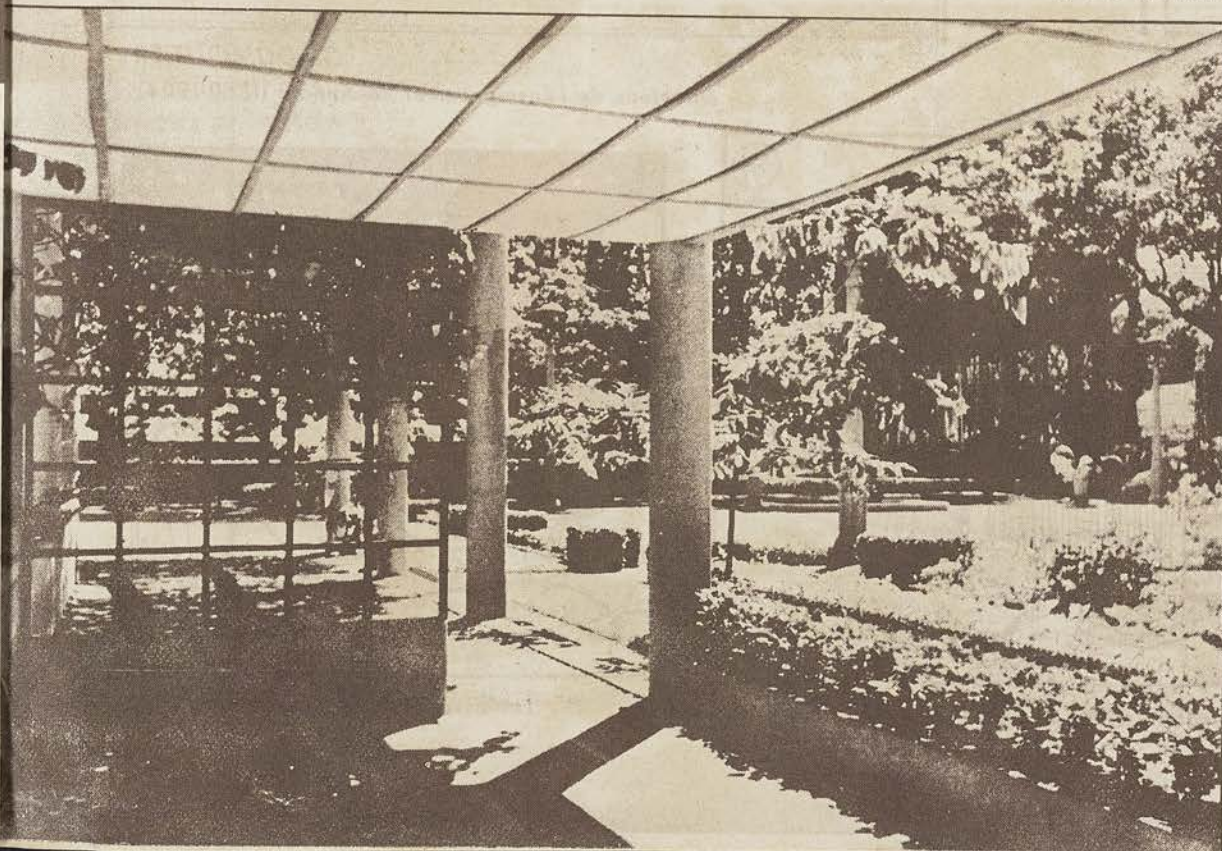


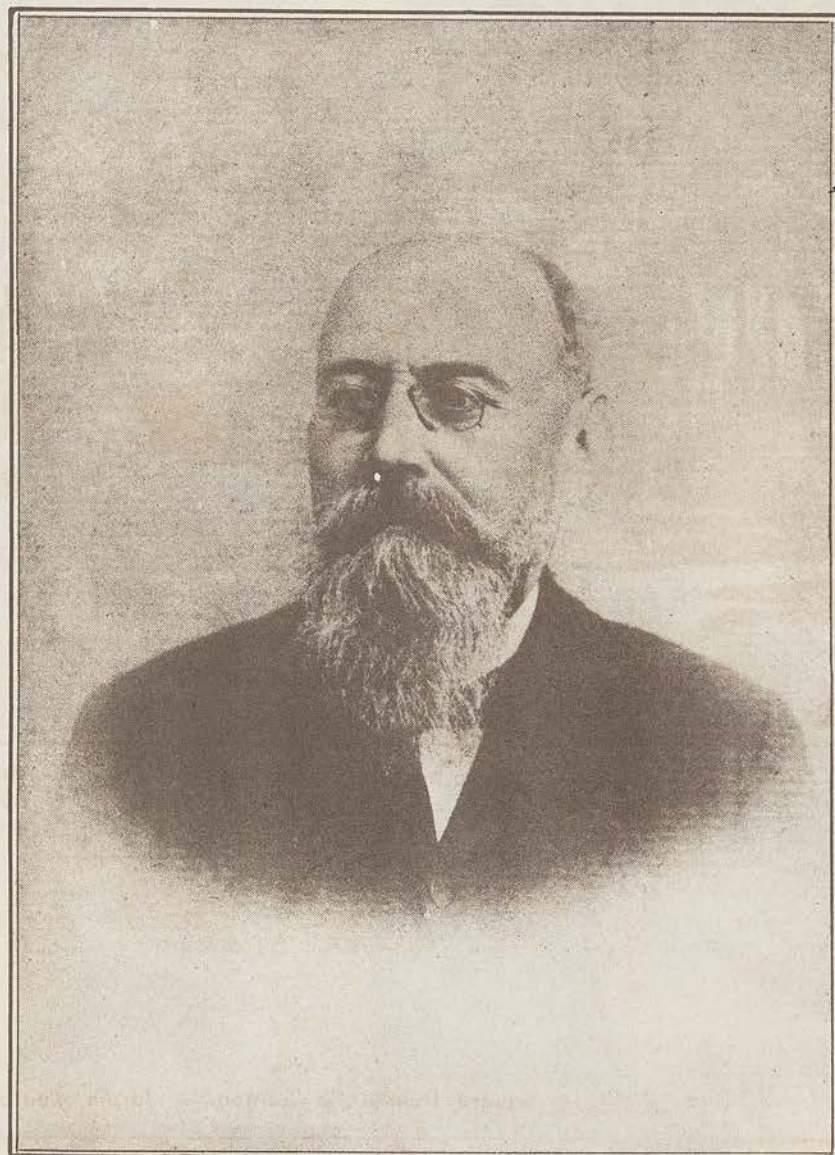


Jardin privé. — L'ombre s'oppose à la lumière, les masses végétales
au gazon finement tondue.

Photos
J. LHUISSIER

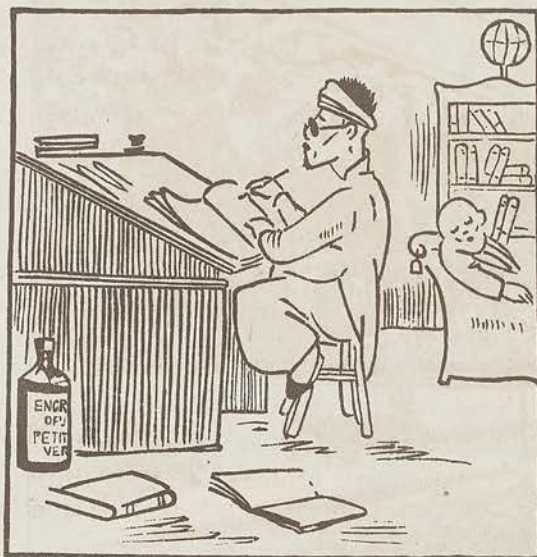
Square Doumer, à Saigon. — Jardin d'enfants . le préau couvert.





G. DUMOUTIER

Directeur de l'Enseignement en Annam (1850-1904).



Le grand savant consacre quelques heures à son grand ouvrage sur les races jaunes claires.



Les astres se contemplent...

G. DUMOUTIER

Directeur de l'Enseignement en Annam-Tonkin

(1850-1904)

par René DESPIERRES

C'est à Courpalay, près de Coulommiers, que Gustave Dumoutier naquit, le 3 juin 1850.

Son père, gros industriel, ambitionnait de voir son fils lui succéder, mais cette profession ne plaisait pas au jeune homme, qui brûlait d'ardeur pour l'étude et qui finit par imposer sa volonté.

Il devient membre de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne et publie deux opuscules qui lui valent quelque notoriété : *Découvertes d'archéologie préhistorique. Les Briards avant l'histoire* (Coulommiers, 1877), et *Les vestiges paléolithiques de Montapeine et de Beauthell* (Coulommiers, 1878).

De l'archéologie, il passe à l'étude de l'anthropologie, de l'ethnographie et des sciences religieuses et édite en 1882 un volume illustré : *Les stations de l'homme préhistorique sur les plateaux du Grand-Morin (Seine-et-Marne). Ateliers, camps, cités, habitations, monuments et sépultures des Briards primitifs*.

C'est probablement en suivant les cours d'histoire du Muséum qu'il fit la rencontre de Paul Bert, rencontre qui eut par la suite une grande influence sur la destinée de Dumoutier.

Mais les éditions d'ouvrages scientifiques ne suffirent pas, en général, pour faire vivre les savants et le jeune homme devait, pour gagner sa vie, travailler en même temps dans une imprimerie. Il envisageait même d'en devenir un jour le directeur, mais cette entreprise fit de mauvaises affaires.

Vers 1883, Dumoutier sent poindre en lui la vocation coloniale. Le Tonkin, dont on parlait beaucoup à l'époque, le tente particulièrement. Il commence par suivre les cours d'annamite et de chinois à l'Ecole des Langues Orientales et, fier de sa science nouvelle, écrit, en 1885, dans la *Revue*

d'*ethnographie*, un article sur *Le swastika et la roue solaire dans les symboles et dans les caractères chinois*. Il y avait peut-être quelque prétention de sa part, à s'attaquer à un tel sujet, mais, il ne pouvait s'agir là que d'un simple essai dans un genre nouveau.

A la suite des affaires de Lang-son (1886), Paul Bert est nommé Résident général en Annam-Tonkin. Il se souvient alors de son ancien condisciple et demande à Dumoutier de l'accompagner dans sa mission en qualité d'interprète pour les langues annamite et chinoise.

L'arrivée à Hanoi a lieu le 4 avril 1886.

Au Tonkin et en Annam, à cette époque, en matière d'enseignement, tout était à peu près à organiser. Seules, les villes de Hanoi et de Lang-son possédaient des écoles franco-annamites. Aucun recrutement local d'interprètes qui tous venaient de Cochinchine.

Paul Bert, malgré la très courte durée de son séjour (8 avril au 11 novembre 1886), obtint des réalisations heureuses, particulièrement en matière d'enseignement.

Il fait appel à Dumoutier, qui était alors chargé de la surveillance des traducteurs, et le désigne pour être « l'organisateur et l'inspecteur des écoles franco-annamites du Tonkin » (5 juin 1886).

Son travail fut des plus féconds et à la mort de Paul Bert, il avait été créé au Tonkin :

Un collège des interprètes ;
Neuf écoles franco-annamites (garçons) ;
Quatre écoles franco-annamites (filles) ;
Cent dix-sept écoles indigènes libres, et des cours de français pour les élèves-maîtres ;

A Hué : un collège pour les enfants de la

famille royale et des familles de grands mandarins ;

et enfin, à Hanoi : une « Académie tonkinoise », dont le vaste programme, défini par l'arrêté du 3 juillet 1886, était le suivant :

« Rechercher et réunir tout ce qui intéresse, à un point de vue quelconque, le pays tonkinois ;

» Veiller à la conservation des monuments ;

» Initier le peuple à la connaissance des sciences modernes et des progrès de la civilisation, en faisant traduire et publier, en langue annamite, un résumé pratique des livres européens ;

» Faire traduire et publier en langue française les extraits les plus importants des Annales dynastiques tonkinoises ainsi que les autres ouvrages qui auront été désignés par une commission d'études ;

» Concourir à la formation de bibliothèques publiques dans les villes et d'une bibliothèque nationale à Hanoi ;

» Prendre des mesures pour la conservation des stèles, inscriptions et monuments quelconques épars sur le territoire, les rechercher, les signaler, les faire transporter en lieu sûr, lorsqu'ils se trouveront dans des pagodes ruinées ou hors d'une protection efficace ;

» Rédiger et publier un Bulletin mensuel dans lequel seront traitées des questions scientifiques, littéraires, économiques et techniques ;

» Se mettre en relations avec toutes les sociétés orientalistes d'Europe et d'Asie afin d'être constamment au courant des travaux des savants spéciaux qui s'occupent de ces pays. »

En outre, il avait été envisagé de créer une Ecole Professionnelle, une Ecole des Arts décoratifs et d'ouvrir pour les fonctionnaires des cours d'annamite et de chinois avec attribution de primes pour les lauréats.

On voit que Paul Bert avait cherché à éviter de renouveler l'erreur de Cochinchine où l'on avait voulu « franciser » à outrance les Annamites et qu'il avait le plus grand respect pour les institutions et les coutumes du pays.

Il professait qu'il « ne fallait pas songer à abolir l'éducation chinoise, la seule qui fût estimée et honorée dans le pays mais qu'il convenait, au contraire, de la remettre en honneur et profiter du prestige dont elle

jouissait, pour introduire, à son ombre, la connaissance de la langue et des idées françaises.

« Si des enfants annamites — écrivait-il — sortaient de nos écoles sans pouvoir lire et écrire les caractères chinois les plus usuels, ils seraient devenus des étrangers dans leur propre pays et nos écoles ne trouveraient plus aucun recrutement. »

Dumoutier qui, sur ce point, partageait les idées de Paul Bert, estimait que « la suppression de l'enseignement du chinois équivaldrait, en fait, à la suppression de l'enseignement de la morale et que nous n'aurions rien à mettre à la place de cette morale disparue. »

En 1887, il signale que nous manquons de lettrés pour l'enseignement des caractères et qu'en fait de livres, les maîtres n'ont à leur disposition que les œuvres des moralistes et philosophes chinois ou les ouvrages de religion des missionnaires, insuffisants les uns et les autres pour des étudiants annamites.

Poursuivant ses réalisations dans cette voie, Dumoutier adjoignit des maîtres de caractères aux écoles franco-indochinoises qui n'enseignaient alors que le quôc-ngu. L'effet de cette mesure fut un accroissement immédiat du nombre des élèves, jusqu'alors récalcitrants.

Il rendit obligatoire l'étude du chinois à l'Ecole des interprètes, ayant reconnu, par expérience, tous les inconvénients qui résultaient de la nécessité d'utiliser, pour la traduction d'une pièce officielle, d'abord un lettré ignorant le français, puis un interprète « qui ne connaît pas les caractères ».

Cependant, l'étude de la langue française n'était pas négligée et Dumoutier s'efforça de la répandre dans l'élite de la société annamite. Il allait même jusqu'à envisager d'introduire une épreuve de français dans les examens triennaux.

Pour arriver progressivement à l'étude du français dans les écoles libres indigènes, Dumoutier commença par enseigner le quôc-ngu à des maîtres annamites au moyen de cours professés dans diverses localités.

Cette initiative eut le plus grand succès et, en juin 1887, cette transcription de l'annamite en lettres latines était étudiée, concurremment avec les caractères chinois dans 144 écoles du Tonkin.

Malheureusement, à la mort de Paul Bert, et malgré les efforts de Dumoutier pour continuer l'œuvre entreprise et mener

à bonne fin le programme qu'il s'était tracé, cette organisation s'effrita et disparut peu à peu devant l'indifférence de l'administration. Ce fut d'abord « l'Académie tonkinoise », puis le Collège Royal de Hué, le Cours pour les élèves-maitres, l'Ecole professionnelle, celle des Arts décoratifs et même les cours d'annamite et de chinois des fonctionnaires.

Dumoutier lutta sans relâche, essayant de faire prévaloir son point de vue contre la solution paresseuse, venue de Cochinchine et adoptée petit à petit au Tonkin, l'étude pure et simple du quôc-ngu et du français et l'abandon des caractères chinois.

Cependant, sa persévérance devait être en partie récompensée. En 1894, réouverture des cours d'annamite et de chinois à l'usage des fonctionnaires ; en 1897, rétablissement, par Paul Doumer, du Collège Royal de Hué, sous le nom de Collège national Quôc-hoc, et réorganisation de l'Ecole des Arts industriels ; en 1898, inscription, au programme de l'examen de Nam-dinh, d'une épreuve en langue française.

Cependant, malgré ses occupations absorbantes, l'activité de Dumoutier ne se dément pas.

Il publie plusieurs manuels destinés aux écoles :

Alphabet et Exercices de lecture à l'usage des écoles franco-annamites (Hanoi, 1886) ;

Bai tap tiêng annam. Exercices pratiques de langue annamite (Hanoi, 1889) ;

Manuel militaire franco-tonkinois (Hanoi, 1888) ;

Leçons d'histoire annamite (Autographie, 1899) ;

Leçons de langue annamite et de langue chinoise professées à Hanoi de 1886 à 1889 (Autographie).

Mais Dumoutier ne fut jamais un linguiste distingué (1) et cette partie de son œuvre n'est ni la meilleure, ni la plus importante.

Autrement considérable est sa production en matière d'ethnographie, religion, folklore, histoire et archéologie.

Le catalogue de ses ouvrages fut édité à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Il comprend 63 titres de livres, études et notes !

En même temps qu'il avait été chargé, par Paul Bert de l'organisation des écoles, Dumoutier s'était vu confier le soin de dresser l'inventaire des monuments historiques du Tonkin et d'en faire la description.

De 1887 à 1889, il publie une série de monographies sur les mœurs, les légendes et les monuments tonkinois :

Les légendes historiques de l'Annam et du Tonkin ;

Les pagodes de Hanoi. Etudes d'archéologie et du Tonkin ;

Les pagodes de Hanoi. Etudes d'archéologie et d'épigraphie annamites ;

Le grand Bouddha de Hanoi. Etude historique, épigraphique et archéologique sur la pagode de Tran-Vu ;

Van-Miêu, le temple confucéen de Hanoi ;

Essai sur la Pharmacie annamite : Détermination de 300 plantes et produits indigènes avec leurs noms en annamite, en français, en latin et en chinois et l'indication de leurs qualités thérapeutiques d'après les pharmacopées annamite et chinoise.

Ces publications eurent en France un certain retentissement et valurent à Dumoutier d'être choisi, en 1889, pour aller à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, organiser un centre d'ethnographie religieuse annamite. On y voyait notamment « une pagode en bois précieux, renfermant un panthéon bouddhique, où des bonzes célébraient publiquement les cérémonies de leur culte ».

Dumoutier profite d'un congé de convalescence au Japon pour étudier les dépôts archéologiques d'Omori et d'Okadaïra, ainsi que des inscriptions qu'il relève dans l'île de Yézo.

De 1890 à 1903, son œuvre d'écrivain fut la suivante :

Les chants et les traditions populaires des Annamites ;

Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites ;

La sorcellerie et la divination chez les Annamites ;

La géomancie chez les Annamites ;

Histoire des huit Immortels taoïstes ;

La légende annamite du Bouddha ;

L'introduction du Bouddhisme en Chine ;

Le rituel funéraire des Annamites ;

Le livre de l'enfer ;

Manuel du noviciat des bonzes annamites ;

(1) « Il ne savait pas, ou très peu l'annamite et le chinois », dira de lui le P. CADIÈRE dans ses *Souvenirs d'un vieil annamitisant*.

Les génies gardiens de porte dans les temples annamites ;

Essai sur les Tonkinois (un de ses meilleurs ouvrages) ;

Le temple des Deux-Dames ;

Les Comptoirs portugais de Phô-hiên ;

Etude historique et archéologique sur Hoa-lu, première capitale de l'Annam indépendant (968-1010) ;

Etude historique et archéologique sur Cô-loa, ancienne capitale du royaume de Au-lac ;

La muraille des rois Mac ;

Essai sur un portulan annamite du xv^e siècle (1) ;

Notes sur la rivière Noire et le mont Bavi, etc...

En outre, il écrivit de nombreux articles de vulgarisation dans le *Courrier d'Hai-phong* et *L'Avenir du Tonkin*.

En 1903, à la suite de difficultés administratives, Dumoutier demande à être provisoirement relevé de ses fonctions. Ses prétentions sont rejetées et sa mise à la retraite prononcée, le 23 avril 1904.

Cette sanction, qu'il estimait ne pas avoir méritée, eut une influence fâcheuse sur sa santé, qui devint chancelante.

Dumoutier ne devait pas se relever de cette disgrâce. Il mourut dans la solitude et l'abandon, le 2 août 1904, à Doson, où il s'était retiré pour essayer de se rétablir. Il repose maintenant dans le cimetière de Hanoi, non loin de sa femme.

Ce travailleur acharné, ce pionnier qui toute sa vie demeura un honnête homme, n'avait certes pas mérité une telle fin.

On a reproché à Dumoutier — et les caricatures qui illustrent le présent article en sont le témoignage (2) — l'intransigeance de son caractère, le manque de rigueur scientifique de ses méthodes et surtout, l'insuffisance du contrôle qu'il exerçait sur le travail des lettrés annamites auxquels il se fiait peut-être un peu trop.

Ces critiques sont en parties fondées, mais il faut considérer l'ampleur de l'œuvre qu'il a fournie en quelques années sur des sujets d'ordre totalement différents et se souvenir qu'avant son arrivée au Tonkin, rien — ou à peu près — n'avait été écrit sur les monuments, les légendes et les mœurs de ce pays.

(1) Cet ouvrage valut à son auteur le Prix Jomard de la Société de Géographie pour 1897.

(2) Dessins de CÉZARD dans *La vie indochinoise*, 1896, que nous reproduisons à titre documentaire seulement sur l'état d'esprit d'une époque qui nous paraît bien acide et bien injuste, avec le recul du temps.



LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 5 AU 11 NOVEMBRE 1944

Pacifique.

— Sur terre, dans les Philippines, les forces nippones ont maintenu leurs contre-attaques contre les troupes américaines débarquées dans les îles Leyte et Samar.

L'aérodrome de Burauen, dans l'île de Leyte, a été occupé par les Alliés.

— Dans les airs, l'aviation américaine a effectué un raid sur les îles Kyushu et Saishu, de l'archipel nippon, le 11 novembre.

L'aviation japonaise, de son côté, a bombardé les bases de relais aériennes américaines de Morotai, dans les Moluques ; de Mar, dans le nord-ouest de la Nouvelle-Guinée, et de l'île Losneares, dans l'archipel de l'Amirauté.

Les différents aérodromes occupés par les Américains sur les îles Leyte et Samar, ont également été l'objet de nombreuses attaques nippones.

Chine.

L'offensive japonaise dans le Kwangsi s'est poursuivie avec succès du nord-est au sud-est de la province.

Longeant la voie ferrée Hengyang-Kweilin-Liuchow, une première colonne japonaise s'est emparée de la capitale, et a pénétré dans Liuchow, le 10 novembre.

Plus au sud, le centre de communication de Pinglo, sur la rivière Kwei, a été occupé, et une deuxième colonne japonaise progressant le long de la route Pinglo-Liuchow a atteint la ville de Laipo, à 30 kilomètres dans l'ouest.

Dans la vallée du Si-Kiang, les forces nippones, après avoir occupé Kweiping, ont progressé en deux colonnes en direction du nord-ouest et du sud-ouest.

La première de celles-ci, remontant la rivière Liu en direction de Liuchow, s'est emparée de Mosun (Wusuan), situé à 50 kilomètres de Kweiping.

La seconde, suivant la vallée du Si-Kiang, en direction de Nanning a atteint Kweihsiens, à 60 kilomètres en amont de Kweiping.

Birmanie.

Dans les montagnes du Chin, après avoir réduit la position fortifiée du Pic Kennedy, les forces britanniques ont atteint Fort-White, situé entre Tiddim et Falam.

Dans le secteur de l'Irrawaddy, les forces alliées progressent en direction de Bhamo, nœud de jonction du fleuve avec l'ancienne « Route de Birmanie ».

Dans le Yunnan occidental, des combats se poursuivent au sud-ouest de Lungling, de part et d'autre de cette même route.

Europe orientale.

— En Norvège, les forces soviétiques poursuivent leur progression à l'ouest de la région de Petsamo.

— En Finlande, la ville d'Ivalo, située sur la rive orientale du lac Enare, a été occupée par les forces finlandaises qui contrôlent maintenant toute la voie ferrée trans-laponne, de Kemi à Petsamo.

En Lettonie, des combats ont été engagés pour réduire la dernière poche allemande située en Courlande entre Tukum et Libau.

— En Prusse orientale, la violence des contre-attaques allemandes a contraint les forces soviétiques à évacuer la région de Goldap.

— En Hongrie, des combats de rues se poursuivent dans les faubourgs de Budapest, alors que le gros des forces du maréchal Malinovsky achève l'occupation de la plaine nord-est, qui s'étend de part et d'autre de la Tisza.

Europe méridionale.

— En Italie, des troupes britanniques de la VIII^e Armée ont occupé la ville de Forlì, sur la route Bologne-Rimini et poursuivent leur avance dans le nord-ouest.

La situation est restée stationnaire dans les autres parties du front.

— En Yougoslavie, les forces yougoslaves du maréchal Tito ont occupé la ville de Bitoli (Monastir) et contrôlent maintenant toute la frontière gréco-yougoslave.

— En Grèce, des opérations de nettoyage se poursuivent dans la région de Salonique.

Le gros des troupes allemandes a complètement évacué le territoire grec.

Europe occidentale.

— En Hollande, l'occupation complète de l'île Walcheren par les forces alliées, a mis fin aux opérations de dégagement du port d'Anvers, base de ravitaillement indispensable pour la partie nord du front occidental.

Plus à l'est, les forces canadiennes ont achevé l'occupation du Brabant septentrional, atteignant la rive sud de l'Ancienne Meuse, de Bois-le-Duc à Willemstad, à l'exception d'une tête de pont allemande couvrant l'accès au pont de Moerdijk, en partie détruit.

— En Allemagne, dans le secteur d'Aix-la-Chapelle, des attaques locales ont permis aux forces américaines d'étendre leur poche jusqu'à 30 kilomètres dans le sud-est, atteignant la ville de Schmidt, située à proximité de la Ruhr.

— En France, un mouvement de flanc déclenché contre Metz, au sud de cette ville, a permis aux Alliés d'effectuer la traversée de la Seille et d'occuper la ville de Nomeny, à l'est de Pont-à-Mousson.

De nouveaux gains ont été obtenus au nord-est et à l'est de Nancy, ainsi qu'au sud-est de Baccarat, sur la route de Saint-Dié.

EN FRANCE

Rétablissement de relations ferroviaires entre la Suisse et la France.

4 novembre. — Le rétablissement de certaines communications ferroviaires a été décidé au cours d'une conférence qui s'est tenue à Berne entre les représentants des chemins de fer français et suisses. Ces représentants ont envisagé la reprise des communications à compter du 6 novembre. Pour cette date, un service journalier direct de trains de voyageurs est envisagé entre Paris et Genève.

Le problème de la reconstruction.

6 novembre. — René Mayer, ministre des Travaux Publics et des Transports du G.P.R.F., a reçu la Commission des voies et communications. Après avoir fait un large exposé du problème de la reconstruction des ports, des voies ferrées, des voies de navigation et des routes, le ministre a souligné l'ampleur exceptionnelle des travaux qui ont été entrepris sans retard et sont poussés partout avec le maximum d'activité compatible avec les circonstances actuelles.

De nombreux itinéraires ferroviaires et routiers sont déjà rétablis en de nombreuses régions.

Le port de Marseille, bien que fort endommagé, assure déjà un trafic de 30.000 tonnes par jour.

Les voies d'eau seront prochainement remises en état.

Décès du docteur Carrel.

6 novembre. — Le docteur Alexis Carrel, savant inventeur du « cœur artificiel », est mort à Paris le 5 novembre, à l'âge de 71 ans.

L'anniversaire des morts en France.

6 novembre. — René Pleven, ministre des Colonies du G.P.R.F., assista à Nogent-sur-Marne à la cérémonie qui se déroula hier à l'Ecole Supérieure d'Agriculture tropicale en mémoire des Indochinois et Malgaches morts pour la France. Accompagné du gouverneur général Blanchard de La Brosse, président du « Souvenir Français », le ministre, devant un détachement de tirailleurs sénégalais, déposa des couronnes au pied des monuments à l'honneur des soldats malgaches, des coloniaux noirs élèves de l'Institut National d'Agronomie coloniale et des Indochinois tombés au service de la France au cours des deux guerres.

Le gouverneur de La Brosse, prenant la parole, évoqua l'Indochine qui « jamais n'oublie la France ». Le ministre pénétra dans une pagode élevée aux tirailleurs indochinois morts pour la France puis se recueillit devant le monument aux morts cambodgiens et laotiens.

La restauration des monuments historiques en France.

6 novembre. — Les Beaux-Arts ont envoyé des architectes en mission à travers toute la France pour dresser le bilan des dégâts causés aux monuments historiques.

Ces experts rapportent sur les régions ravagées par la guerre, des précisions douloureuses, mais néanmoins réconfortantes.

La guerre a suivi sa voie dans les contrées les plus riches en témoignages du passé.

Toutefois, sur dix-sept mille monuments historiques classés, 8.000 seulement ont été touchés.

La plupart de ces 8.000 monuments peuvent être restaurés.

La cathédrale de Rouen, dont la toiture s'écroula partiellement, pourra facilement être rétablie dans sa splendeur d'antan.

L'abbaye aux Hommes et l'abbaye aux Dames de Caen pourront être restaurées.

Le rapport des architectes remplit d'étonnement devant le miracle laissant debout au milieu d'un champ de ruines la cathédrale de Beauvais et le Palais épiscopal, ce dernier intact.

La cathédrale d'Amiens a été mutilée mais se dresse parmi les décombres.

La cathédrale d'Avranches est presque intacte.

Prochaine réunion de l'Assemblée consultative.

6 novembre. — L'Assemblée consultative française se réunira pour la première fois à Paris le 7 novembre.

En Algérie.

7 novembre. — 35.000 enfants d'Alger vont être soumis à un examen radioscopique à cadence de 300 par jour. La première séance aura lieu en présence du préfet.

Nouveau recteur d'Alger.

6 novembre. — Pierre Martino, nouveau recteur de l'Université d'Alger, a quitté la France pour prendre possession de son poste.

Inauguration du barrage d'Imfout.

6 novembre. — Le délégué général en Afrique du Nord et le sultan du Maroc ont inauguré le barrage d'Imfout, en compagnie de M. Puaux, résident général au Maroc, et de nombreuses personnalités franco-américaines. Une foule très nombreuse assistait à la cérémonie qui a eu lieu aux abords mêmes du barrage, lequel constitue une réalisation audacieuse faisant honneur aux ingénieurs français ainsi qu'aux exécutants franco-américains.

Le résident général, rappelant que chacune des étapes du développement du Maroc doit être placée sous l'égide du maréchal Lyautey, déclara que le barrage d'Imfout est seulement une étape décisive dans le vaste programme projeté, programme qui montrera davantage la volonté audacieuse de la France de poursuivre au Maroc l'action bienfaisante qu'elle s'engagea à y conduire.

Prenant ensuite la parole, le sultan souligna que le barrage permettra de développer la richesse agricole, industrielle, artisanale et le confort des villes d'une des plus riches régions du Maroc : « La France a tenu ses engagements », déclara le Souverain, et a fait honneur à sa mission civilisatrice.

Le souverain décora l'ingénieur en chef des chantiers et mit en marche solennellement la centrale électrique.

Le chauffage et l'éclairage.

9 novembre. — « La situation du chauffage et de l'éclairage s'est considérablement améliorée, tant à Paris que dans toute la France », a déclaré, au cours d'une conférence, Robert Lacoste, ministre des Combustibles du G.P.R.F. Il a assuré que l'Administration avait pris toutes les dispositions nécessaires pour que l'amélioration actuelle continue. Pendant l'hiver 1944-1945, contrairement à ce que l'on pouvait prévoir il y a deux mois, les écoles et les autres édifices publics seront chauffés.

Démenti.

9 novembre. — De Paris, on dément les rumeurs de source étrangère d'après lesquelles la ville aurait été bombardée par des fusées V-2.

Relation postale.

9 novembre. — Un service postal aérien a commencé à fonctionner à partir du 5 novembre entre la France et les Amériques. Seules peuvent être expédiées par cette voie les lettres d'affaire ou privées ne pesant pas plus d'une once (28 g. 35).

Arrivée du cardinal Tisserant.

8 novembre. — Le cardinal Tisserant, membre de l'Institut, secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale, est arrivé à Paris par avion, venant de Rome. Il est l'hôte du cardinal archevêque de Paris.

Augmentation de la ration de pain en Algérie.

8 novembre. — On annonce d'Alger que la ration de pain a été augmentée en Algérie de 250 à 300 grammes depuis le 4 novembre.

Activités de M. Chataigneau.

10 novembre. — Au cours d'un entretien qu'il a eu hier au soir avec le ministre des Finances du G.P.R.F., Lapercq, Yves Chataigneau, gouverneur général de l'Algérie, exposa les grandes lignes du budget de l'Algérie qui sera soumis prochainement à l'approbation des délégations financières à Alger.

Chataigneau doit avoir prochainement des entretiens avec le ministre de l'Intérieur, Tixier, et le ministre chargé des prisonniers et déportés.

Décès de Charpin.

10 novembre. — On annonce la mort du grand artiste Charpin, décédé le 8 novembre, à Paris, des suites d'une maladie de cœur.

Charpin naquit à Marseille, le 1^{er} juin 1887. Il joua pendant sept ans à l'Odéon, en compagnie de Gémier, principalement dans les rôles de tragédie. Il se fit remarquer dans l'*Arlésienne*. Marcel Pagnol le décida à venir à la comédie. Ses principaux succès dans ce dernier genre furent *Marius*, *Fanny*, *César*, *Topaze*, etc... Charpin joua les mêmes rôles au cinéma.

Mission de Pierre Bossoutrot.

10 novembre. — Pierre Bossoutrot a quitté la France, chargé d'une mission officielle en A.O.F. et en A.E.F.

Sécheresse au Maroc.

9 novembre. — Après les pluies assez abondantes de septembre, une certaine sécheresse règne au Maroc depuis

le début d'octobre, sauf dans la partie orientale du pays. Les cultures et les pâturages pâtissent de cet état de choses.

Les nappes d'eau sont en baisse : les rivières et les sources ont un faible débit. Aussi l'Administration du Protectorat a dû maintenir les restrictions d'eau dans les villes.

LA VIE INDOCHINOISE

6 novembre.

Hanoi. — A l'occasion de la cérémonie d'anniversaire de la naissance de S. M. Bao-Dai, qui tombe, cette année, le 8 novembre, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a envoyé au Résident Supérieur en Annam la lettre suivante :

A l'occasion de la fête Van-Tho, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien prier S. M. l'Empereur d'agréer les félicitations que je lui adresse au nom de la France, de l'Indochine et en mon nom personnel.

J'y ajoute mes vœux les plus sincères pour le bonheur de Son règne, pour la santé de Sa personne et pour la prospérité de l'Empire d'Annam.

— Le Gouverneur Général, accompagné du Résident Supérieur au Tonkin, s'est rendu ce matin à l'Université Indochinoise pour y assister à la cérémonie solennelle du salut aux couleurs à l'occasion de la rentrée annuelle des Facultés.

Les honneurs lui ont été rendus à l'arrivée boulevard Bobillot par une compagnie du 9^e R.I.C., tandis que la fanfare du même corps jouait les sonneries réglementaires.

Le Chef de la Fédération a été accueilli au bas du perron de l'Université par M. Taboulet, Directeur de l'Instruction Publique.

Le cortège a ensuite gagné la cour de l'Université, où, devant une assistance figée dans un strict garde-à-vous, les couleurs de France, d'Annam, du Cambodge et du Laos, ont été hissées par des étudiants originaires de chacun de ces pays, tandis que la musique de la Garde Indochinoise en jouait les hymnes nationaux.

A l'issue de la cérémonie, le Gouverneur Général est passé devant les étudiants rangés en carré autour de la cour.

— L'Administration des P.T.T. fait connaître qu'un nouveau timbre-poste à l'effigie de Pierre Pasquier sera mis prochainement en vente dans tous les bureaux de poste de l'Indochine.

Ce timbre a une valeur d'affranchissement de 5 cents.

7 novembre.

Huê. — Après avoir été reçu en audience au Palais Kiên-Trung par S. M. l'Empereur d'Annam, le samedi 4 novembre, le Commissaire général Sports-Jeunesse a continué ses visites à Huê.

8 novembre.

Hanoi. — Accompagné du Secrétaire général, M. Jean Cousin, du Résident Supérieur au Tonkin, M. Paul Chauvet, et du Directeur du Cabinet, M. Jean Aurillac, le Gouverneur Général a présidé, aujourd'hui, à la Maison de l'Information, au vernissage de l'exposition des œuvres scolaires de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts.

Il a été accueilli par M. de Pereyra, Administrateur-Maire de Hanoi ; M. Taboulet, Directeur p. i. de l'Instruction Publique ; M. Jonchère, Directeur de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts ; M. Cresson, Directeur de la Maison de l'Information, ainsi que par les professeurs de l'Ecole et plusieurs personnalités de Hanoi. Le Chef de la Fédération a tenu à féliciter les élèves et les professeurs présents de la haute qualité des peintures et des laques exposés.

C'est aussi sous la présidence de l'Amiral que la Société des Courses de Hanoi a organisé aujourd'hui, à l'hippodrome de Monpezat, une réunion au profit des œuvres d'assistance aux victimes de la guerre. Le Gouverneur Général a été reçu par le Comité de la Société des Courses entourant son président et son vice-président, MM. Guerrier et Gauthier. Les honneurs étaient rendus par une section du 9^e R.I.C., un détachement de gardes indochinois, le peloton de remonte et la garde personnelle de l'Amiral.

Huê. — En raison du deuil qui vient de frapper la Famille Impériale et la Cour en la personne de la reine Grand-Mère, Sa Majesté a décidé de supprimer les réjouissances habituelles de Van-Tho ; un programme comportant un cérémonial très réduit a été établi par le ministre des Rites.

Ce matin à 11 heures, M. le Résident Supérieur Haolewyn s'est rendu au palais Kiên-Trung où, dans une visite tout intime, il a présenté au Souverain les vœux de la France, du Vice-Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et de la population française de l'Annam et ses vœux personnels à l'occasion de l'anniversaire de Sa naissance.

9 novembre.

Hanoi. — Dans les messages familiaux radiophoniques à destination des colonies françaises, les deux formules suivantes ont été modifiées pour plus de précision :

Au lieu de : Sommes bonne santé

X... a un fils (une fille),

Lire : Sommes (ou suis) bonne santé

X... a (ou avons, ai) un (e) fils (fille).

— Le 8 novembre, les bombardements de l'aviation sino-américaine ont tué 9 Indochinois et en ont blessé 23 dans le Nord-Annam.

— Le Conseil des Recherches et Etudes historiques, juridiques et sociales s'est réuni le 9 novembre 1944, à 17 h. 30, dans la bibliothèque de la Direction de l'Instruction Publique, sous la présidence de M. George Cédès.

— Par arrêté en date du 30 octobre dernier, l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, vient de donner son approbation au *Du* n° 68 du 20 septembre 1943 par lequel S. M. Bao-Dai a profondément modifié la réglementation sur l'attribution des grades de mandarinat décernés à titre honorifique.

Jusqu'ici les dispositions en vigueur en ce domaine demeuraient relativement confuses, compliquées et comportaient des différences de traitement peu compréhensibles.

Le nouveau *Du* s'est efforcé de simplifier la réglementation en réduisant considérablement le nombre de tableaux d'équivalence et en groupant les cadres administratifs en un petit nombre de catégories. Il ne subsiste plus ainsi que sept classes, la septième englobant les corps supprimés par voie d'extinction.

Mais l'innovation la plus intéressante a consisté sur mettre en relief quelques règles générales simples sur les conditions requises pour accéder aux diverses hiérarchies, militaire, civile, académique.

Désormais, il sera tenu compte des diplômes dont sont effectivement titulaires les candidats au mandarinat honorifique.

Il n'est pas douteux que ces mesures s'alliant à des dispositions légèrement restrictives sur les grades de plafond accessibles, ne contribuent à rehausser l'éclat du titre mandarin. Elles harmonisent heureusement et rendent cohérente une institution particulièrement chère aux populations annamites, en même temps qu'elles la relient et l'adaptent à l'organisation moderne de l'enseignement. Elles rendent ainsi une signification aux diverses hiérarchies traditionnelles et justifient la présence de certaines d'entre elles par rapport aux autres.

Après les textes réorganisant la commune, le nouveau *Du* vient à son heure. Après avoir amélioré l'institution elle-même, il faut s'assurer de la valeur des hommes auxquels on la confie.

10 novembre.

Hanoi. — M. le Résident Supérieur au Tonkin a visité, dans la matinée du vendredi 10 novembre, divers établissements et chantiers de travaux de la ville de Hanoi.

— Le nombre des victimes causées par les attaques aériennes du 9 novembre au Tonkin, s'élève à 10 morts et 20 blessés indochinois.

— L'arrêté de M. le Gouverneur Général du 25 octobre 1944 a accordé de grandes facilités aux étudiants désireux d'être admis à l'Ecole d'Administration indochinoise.

— L'examen d'entrée aux Facultés des Lettres métropolitaines, prévu par l'arrêté du 1^{er} mars 1943, aura lieu cette année à Hanoi à partir du mercredi 20 décembre 1944.

— L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme s'est réuni à l'Institut Anatomique le 7 novembre 1944 à 18 h. 30 sous la présidence de M. George Cœdès.

11 novembre.

Hanoi. — L'Indochine a tenu cette année à célébrer le 11 novembre avec une ferveur unanime. En assistant en très grand nombre aux cérémonies qui avaient été prévues, Français et Indochinois ont manifesté leur foi dans le relèvement de la patrie française.

Des cérémonies religieuses étaient célébrées en même temps au Temple protestant de Hanoi ainsi qu'à la Pagode bouddhique Quan-Su, auxquelles s'étaient fait représenter le Chef de la Fédération, le Général commandant supérieur, le Résident Supérieur au Tonkin et l'Administrateur-Maire de Hanoi.

Huê. — A l'occasion du 11 novembre, une messe solennelle a été célébrée à 8 heures, à l'église paroissiale de Huê, par le R. P. Chapuis. La musique de la Garde Indochinoise prêtait son concours. Y assistaient le représentant du Résident Supérieur en tournée, le représentant de S. M. Bao-Dai, le représentant du Général commandant d'armes absent, LL. EE. les ministres de la Cour, ainsi que toutes les personnalités françaises et annamites, civiles et militaires. Dans le chœur avait pris place Mgr Drapier, délégué apostolique.

A la même heure, avait lieu une cérémonie à la pagode Tu-Dam où les autorités françaises et annamites étaient représentées.

Saigon. — Une messe solennelle a été célébrée le 11 novembre à la cathédrale, en présence de M. le Gouverneur de la Cochinchine et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Mgr Cassaigne, Vicaire apostolique, a rappelé, en une très belle allocution, la profonde signification du 11 novembre, autour duquel se cristallisent depuis vingt-cinq ans tous les sentiments patriotiques des Français.

A la même heure, un service religieux a été célébré au temple protestant par le pasteur Lehnebach, qui a prononcé à la fin de la cérémonie une allocution émue dans laquelle, il a souligné la nécessité pour tous les Français de redonner la primauté aux forces spirituelles.

Hanoi. — La dernière manifestation de la Saison artisanale 1944 a été inaugurée ce matin dans les locaux de l'A.F.I.M.A., 71, rue Jules-Ferry, à Hanoi, en présence de l'Amiral Découx et de M. l'Inspecteur général des Mines.

Cette exposition, qui est consacrée aux Arts appliqués, demeurera ouverte au public du 13 au 19 novembre.

On y voit notamment une importante collection d'objets laqués, le mobilier destiné au logement du directeur de la Cité Universitaire, et des pièces d'argenterie dont une partie doit être utilisée comme cadeaux diplomatiques.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Alain Thai-duc-Quynh, fils de M. et de M^{me} THAI-VAN-KIEM (6-11).

TONKIN

Christian, fils de M. et de M^{me} KLEFSTAD-SILLONVILLE (7-11) ;

Anne-Marie, fille de M. et de M^{me} STÉPHAN (3-11) ;

Michel, fils de M. et de M^{me} LANDRÉ (5-11).

COCHINCHINE

René, fils de M. et de M^{me} DE CONDAPPA (28-10) ;

Pierre Vu-quang-Hai, fils de M. et de M^{me} VU-DAO-PHO, dit Qui ;

Jean, fils de M. et de M^{me} HANDISCHOEWERCKER ;

Marie-Jeanne, fille de M. et de M^{me} KAPEL ;

Adrien, fils de M. et de M^{me} SAVERY.

MARIAGES.

TONKIN

M. Georges AVRILLEAU avec M^{lle} Paulette REYÈS (6-11).

COCHINCHINE

M. Maurice LE BAIL avec M^{me} Marcelle HUMBERT.

M. TRAN-VAN-LIÊN avec M^{lle} Marie NGUYEN-TAN-CUONG.

DÉCÈS.

TONKIN

M. Maurice REMERY (7-11) ;

Claude, fils de M. et de M^{me} PASQUEL (4-11) ;

M. CAZANOVE (4-11).

COCHINCHINE

M. Jean VAXELAIRE (30-10).

Courrier de nos lecteurs

~ A TOUS LECTEURS. — Veuillez noter la nouvelle adresse de votre revue : 29, boulevard Dong-Khanh.

C'est plus central pour les Hanoïens ; ils pourront y trouver leur revue dès le jour de la parution.

~ AMATEURS DE MOTS CROISÉS, PHNOM-PENH (Problème n° 10). — Ascenseur doit se trouver dans le dictionnaire de l'Académie.

Votre remarque est fort judicieuse et A. Frevat s'excuse de cette inattention. La seule solution est d'écrire cétacé avec un s !...

A charge de revanche ; Frevat remercie le petit groupe qui lui adressent leurs salutations (sic).

Sans rancune.

~ CH. P... HUË. — Oui, les estampes que nous publions sont de véritables épreuves originales tirées à petit nombre d'exemplaires sur les bois mêmes exécutés de la main de l'artiste ou sous son contrôle. La série complète de ces estampes constituera un ensemble artistique de choix et de valeur.

~ R. M., SAIGON. — Vous vous inquiétez des nouvelles de France. Elles nous inquiètent tous. Et ce sera vos chevron de cette guerre-ci d'avoir su calmement supporter les douleurs morales de l'absence. Mais vous savez qu'ici, attaché à cette terre que vos anciens ont fécondée avant

que vous vous y mettiez vous-même, votre présence a un sens profond. Est-il besoin de s'y appesantir ? Espérez et suivez la voie du Chef. Lui seul commande, sa volonté doit être votre volonté. Lui seul est responsable et votre obéissance est son soutien.

LE BRIDGE

IX

PARTIE « A »

LA RÉPONSE SEMI-NÉGATIVE DE 1 SANS-ATOUT

Tous les joueurs de contrat connaissent aujourd'hui cette réponse sur ouverture de 1 à la couleur. Conçue pour ne pas arrêter les enchères et permettre ainsi l'ouvreur de repasser s'il a une belle main, elle rend de très grands services si elle est employée judicieusement : le sans-atout négatif ne doit pas être trop négatif. Culbertson lui-même est revenu sur sa toute première théorie. On répond actuellement sans-atout sur 1 d'une couleur avec au minimum une levée 1/2 d'honneur, soit 1 As et un Roi ou deux Rois et une Dame (8 points albarren environ).

La limite supérieure est plus difficile à évaluer. Certaines mains avec 2 As et une Dame seront plus fortes qu'avec quatre Rois bien que le nombre de points soit inférieur. C'est alors au joueur de faire preuve de perspicacité et à tenir les enchères ouvertes de la meilleure façon :

Exemple. — Marque à zéro : l'ouverture est de 1 pique par Sud et le partenaire en Nord a la main suivante :

P	R76
C	AR9
K	10842
T	865

Doit-il répondre 2 piques, 1 sans-atout ou 2 sans-atouts ?

Solution du dernier problème.

		P	D7								
		C	RV762								
		K	65								
		T	A976								
P	RV863	<table><tr><td>O</td><td>N</td><td>E</td></tr><tr><td></td><td>S</td><td></td></tr></table>		O	N	E		S		P	954
O	N			E							
	S										
C	105			C	D984						
K	A7	K	R834								
T	V1083	T	52								
		P	A102								
		C	A3								
		K	DV1092								
		T	RD4								

Sud joue un contrat de 3 S-A. et Ouest entame du 6 de pique. Le déclarant réalise la Dame du mort, puis sort carreau. Comment Est doit-il jouer pour faire chuter le contrat, les jeux de Ouest et de Sud étant supposés cachés ?

Si Est joue automatiquement, il mettra un petit carreau d'après la règle surannée qu'en second on ne prend jamais ! Résultat : Ouest prendra de son As au premier ou au 2^e tour, puis rejouera pique du valet. Sud laissera pour ne prendre qu'au 3^e tour ; à ce moment-là Est sera épuisé à pique et lorsqu'il prendra la main avec le Roi de carreau, il sera trop tard pour faire chuter le déclarant.

Est doit donc prendre du Roi de carreau pour préserver le contrôle de son partenaire à cette couleur.

et rejouer pique ; lorsque Ouest prend la main avec l'As de carreau, il défile alors ses piques affranchis.

PARTIE « B »

ENCHÈRES CONVENTIONNELLES (suite)

2^e L'enchère interrogative doit se faire dans une couleur non encore appelée par les deux partenaires : n'est pas considérée comme telle toute couleur appelée conventionnellement, par exemple : le 2 trèfles d'entrée, ou le 2 carreau négatif.

Cette règle est maintenant souvent transgressée par ces auteurs mêmes ; l'atout étant agréé, la nomination au niveau de 4 ou plus d'une couleur déjà appelée est considérée comme interrogative.

Comme nous le verrons ultérieurement, cette extension de l'interrogative peut rendre de grands services. Elle ne doit cependant être utilisée qu'entre joueurs connaissant parfaitement la gamme complète des réponses à tous les degrés.

3^e Enfin, l'interrogation doit être faite à la hauteur de 4 ou plus. C'est là essentiellement son signe distinctif. Une seule exception : l'interrogation dans la couleur des adversaires qui peut être faite au niveau de 3 si la possibilité s'en présente.

(A suivre.)

Communications. — Problème.

P	R62	P	75	P	843						
C	43	C	RDV10	C	A852						
K	10864	K	AR7	K	DV10						
T	DV105	T	8762	T	A94						
<table><tr><td>O</td><td>N</td><td>E</td></tr><tr><td></td><td>S</td><td></td></tr></table>						O	N	E		S	
O	N	E									
	S										
P	ADV109										
C	967										
K	532										
T	A3										

Sud étant parvenu à un contrat de 4 piques Ouest entame de la Dame de trèfle. Le mort étant seul supposé connu, quel sera le plan Sud ?

Sud est assuré de remplir son contrat même si les adversaires font le Roi d'atout à condition de défausser un carreau sur le 4^e cœur du mort.

L'impasse à atout peut donc être dangereuse si elle échoue car, pour la faire, il faut prendre la main au Mort soit avec le Roi de carreau et Ouest peut alors enlever la rentrée de l'As, soit avec le Roi de cœur, mais alors si Est ne prend pas, Ouest pourra jouer cœur après avoir pris du Roi d'atout et couper le 3^e cœur. Sud doit donc jouer atout sans faire d'impasse : mais, s'il jouait l'As puis la Dame, il perdrait deux fois la main avant de pouvoir épuiser les atouts adverses et les défenseurs auraient le temps d'enlever l'As et le Roi de carreau du mort ou encore de couper un cœur. Sud jouera donc la Dame d'atout afin de conserver un atout au mort pour reprendre la main ! Si Ouest ne met pas son Roi au premier coup. Sud pourra jouer ensuite l'As et le Valet.

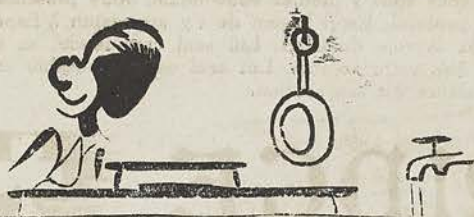
Petit problème pour vous distraire...

Le problème de polytechnicien.

Ce problème s'adresse à un esprit mathématique, mais cependant il n'est pas indispensable d'avoir poussé ses études jusqu'à la grande école pour en trouver la solution. Ajoutons, pour vous aider, que c'est un problème à tiroirs.

c'est-à-dire que la solution de la première question est indispensable à la solution de la suivante. Le voici :

1^{re} QUESTION. — Une ménagère dispose d'un fourneau à gaz tout allumé, d'un robinet d'eau ouvert, d'une table et d'une casserole accrochée au mur par un clou. Le pro-



blème consiste à remplir la casserole d'eau et à en faire bouillir le contenu. Comment la ménagère doit-elle s'y prendre ?

2^e QUESTION. — Les conditions sont les mêmes, mais la casserole au lieu d'être suspendue à son clou est posée sur la table. Même question.

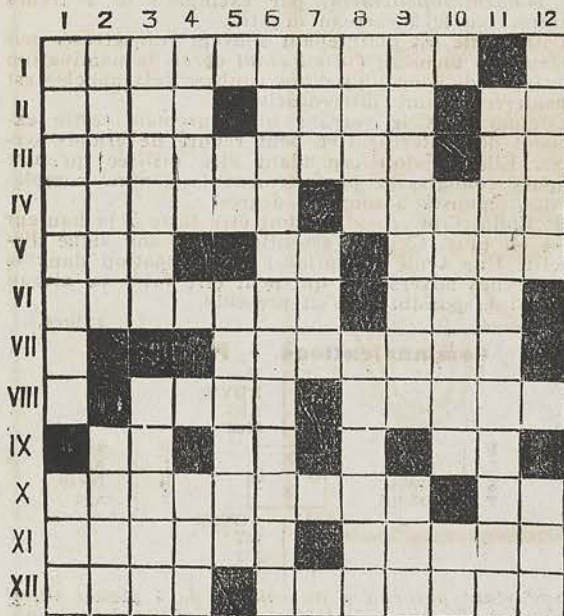
3^e QUESTION. — Les conditions sont encore les mêmes, la casserole est sur la table, mais il n'y a plus de clou au mur. Même question.

Au travail. Et n'oubliez pas que ce problème s'adresse à un polytechnicien...

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés de A. Frévat.

N° 12.



Horizontalement.

1. — Conséquence fâcheuse d'un physique ingrat.
2. — Petit pâté — Fait réfléchir — Précise l'ancienneté d'un liquide de marque.
3. — Travaillent derrière un rideau — Suit parfois un millésime.
4. — Suit la forme — Péjoratif quand il est bas.
5. — Ne craint pas le feu quand il est fossile — Répare un oubli — Collègue de Mercure.
6. — Changeante — Souvent péjoratif.
7. — Jouer dessus ne présente que des avantages.
8. — Demi cambriolage — Persécutée par un aigle.
- 9 (I et II). — Première partie du nom d'un artiste indochinois bien connu — Précise une rotation.
10. — Zoologie moyenâgeuse — Dans l'eau.
11. — Ce n'est pas la peur qui les fait trembler — Dégage une odeur suave quand il est double.
12. — Multitude — Ne vient jamais d'abord.

Verticalement.

1. — Se brise quand elle est pleine — S'ouvre et se ferme bruyamment.
2. — Impressionne l'indienne — Actuellement souvent qualifié par lui-même.
3. — Dut inspirer Le Nôtre — Figure honorable.
4. — Aussi populaire — Prétexte à des réunions mondaines.
5. — Droit périmé (phonétiquement) — Pénible à essayer.
6. — Occasion de chutes spectaculaires.
7. — Attaque quand elle est forte — Grossier quand il est gris.
8. — Fait verser des larmes quand il est fou — Ne devait pas avoir beaucoup d'ennuis avec ses protégés.
9. — Réunion d'académies — Chargé de la taille.
10. — Point terminus d'un voyage célèbre — (Phonétiquement) Détesté.
11. — Cri d'un hypocrite.
12. — L'un des deux n'atteindra jamais sa majorité — Le quatrième est fatal.

Solution des mots croisés dirigés
de G. Rimant. — N° 8.



Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : PHAM-XY-HOAN.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}

GRACE À SON COQ DE COMBAT, XÀ
XÈ A DÉPOUILLÉ LY TOÉT DE
TOUT L'ARGENT QUE CELUI CI AVAIT
BAGNÉ À LA LOTERIE INDOCHINOISE



PRODUITS PHARMACEUTIQUES



PROPIDEX - ASIATINE - ORTEDRINE - RHOFÉINE
 SONÉRYL - RUTONAL - STIBYAL - NEPTAL - TOCHLORINE
 RHODAZIL - ALUNOZAL - URAZINE - CORYPHÉDRINE
 GÉLOBARINE - FORIOD - BAUME RHODIA
 NÉO - DMAGON - SANÉDRINE - INFUNDIBULINE
 SEPTAZINE - NEODMÉTYS - THIAZOMIDE - FLÉTASE
 RHODIACARBINE - CRISALBINE - NÉOCARDYL
 QUINIO - STOVARSOL - MYOCHRYSSINE - KÉLÈNE
 DAGÉMAN - ANTHÉMA - PRÉMALINE
 PROPIDON - QUINACRINE - GARDÉNAL
 ACÉTYLARSAN - STOVARSOL - DMELCOS
 NOVARSÉNOBENZOL BILLON
 ASPIRINE USINES DU RHONE

*justifient par leur efficacité
 le renom mondial de la qualité française*

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

:- Direction Générale à Saïgon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saïgon, Cholon Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation, force motrice, etc...

Registre de Commerce Saïgon N° 278